

# LA PEUR AU VENTRE

La loi du  
silence en  
Azerbaïdjan



2012



Ce rapport a été coordonné par :  
ARTICLE 19  
Free Word Centre  
60 Farringdon Road  
Londres  
EC1R 3GA  
Royaume-Uni

Tél. : +44 20 7324 2500  
Fax : +44 20 7490 0566  
Courriel : [info@article19.org](mailto:info@article19.org)

© ARTICLE 19, Londres, 2010

ISBN: 978-1-906586-32-4

Ce travail est fait conformément à la licence « Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Partage à l'identique 3.0 non transposé ».

Vous êtes libre de copier, de diffuser et d'afficher ce travail et d'en faire des œuvres dérivées, pourvu que vous:

1. Reconnaissez le travail du Groupe international de partenariat pour l'Azerbaïdjan ;
2. N'utilisiez pas ce travail à des fins commerciales ;
3. Diffusiez les œuvres dérivées de cette publication conformément à une licence identique à celle-ci.

Pour consulter le texte juridique de cette licence dans son intégralité, veuillez visiter : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/legalcode>.

Le Groupe international de partenariat pour l'Azerbaïdjan souhaiterait recevoir une copie de tout matériel dans lequel les informations de ce rapport sont utilisées.

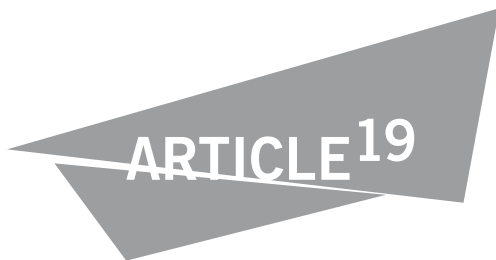
Ce rapport est publié grâce au soutien généreux de l'ambassade du Royaume-Uni à Bakou.



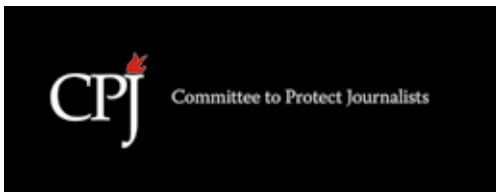
British Embassy  
Baku

# Liste des organisations ayant endossé le rapport

---



ARTICLE 19: Global Campaign for Free Expression  
Free Word Centre  
60 Farringdon Road, Londres EC1R  
Royaume-Uni  
Contact: Rebecca Vincent, Coordinatrice de projet du GIPA  
Courriel: [rebecca@article19.org](mailto:rebecca@article19.org)  
Téléphone : +44 (0) 20 7324 2500  
[www.article19.org](http://www.article19.org)



Committee to Protect Journalists  
330 7th Avenue, 11th Floor  
New York, NY 10001  
United States of America  
Contact: Nina Ognianova, Coordinatrice du programme Europe et  
Asie centrale  
Courriel: [NOgnianova@cpj.org](mailto:NOgnianova@cpj.org) Téléphone: +1 212 465 1004  
[www.cpj.org](http://www.cpj.org)



**HUMAN RIGHTS HOUSE  
FOUNDATION**

Human Rights House Foundation  
Kirkegata 5  
0153 Oslo  
Norvège  
Contact: Ane Tusvik Bonde, Manager régional  
Courriel : [ane.bonde@humanrightshouse.org](mailto:ane.bonde@humanrightshouse.org)  
Téléphone : +47 22 47 92 47

**Xindex**  
the voice of free expression

Index on Censorship  
Free Word Centre  
60 Farringdon Road, Londres EC1R 3GA  
Royaume-Uni  
Contact : Natasha Schmidt, Rédactrice en Chef adjointe  
Courriel : [natasha@indexoncensorship.org](mailto:natasha@indexoncensorship.org)  
Téléphone : +44 (0) 20 7324 2527  
[www.indexoncensorship.org](http://www.indexoncensorship.org)



International Federation of Journalists  
International Press Center  
Residence Palace, Block C  
Rue de la Loi 155, 1040 Bruxelles  
Belgique  
Contact : Adrien Collin, Chargé de projet  
Courriel : [adrien.collin@ifj.org](mailto:adrien.collin@ifj.org)  
Téléphone : +32 2 235 22 03  
[www.ifj.org](http://www.ifj.org)



Media Diversity Institute  
43-51 Great Titchfield Street  
Londres, W1W 7DA  
Royaume-Uni  
Contact : Pedja Urosevic, Chargé de communication  
Courriel: [pedja.urosevic@media-diversity.org](mailto:pedja.urosevic@media-diversity.org)  
Téléphone : +44 (0) 207 2552 473  
[www.media-diversity.org](http://www.media-diversity.org)



NORWEGIAN  
HELSINKI COMMITTEE

Norwegian Helsinki Committee  
Kirkegata 5,  
0153 Oslo  
Norvège  
Contact : Berit Lindeman, Chef d'Information / Conseiller  
Courriel : [lindeman@nhc.org](mailto:lindeman@nhc.org)  
Téléphone : +47 22 47 92 02  
[www.nhc.no](http://www.nhc.no)



Reporters Without Borders  
47 rue Vivienne  
75002 Paris  
France  
Contact : Johann Bihr, Chef du Bureau Europe et Asie centrale  
Courriel : [europe@rsf.org](mailto:europe@rsf.org)  
Téléphone : +33 1 44 83 84 84  
[www.rsf.org](http://www.rsf.org)



World Association of Newspapers and News Publishers  
96 bis rue Beaubourg  
75003 Paris  
France  
Contact : Rodrigo Bonilla, Manager de missions  
Courriel : rbonilla@wan.asso.fr  
Téléphone : +33 1 47 42 85 37  
[www.wan-ifra.org](http://www.wan-ifra.org)

# Table des matières

---

Liste des organisations ayant endossé le rapport	2
Remerciements	6
Résumé	7
Recommandations	8
1. Introduction	11
2. Avant-propos par Frank La Rue	13
3. L'impunité en cas de violence à l'encontre des journalistes	14
4. L'utilisation politique de la loi pour restreindre la liberté d'expression	18
5. Les libertés d'expression et de réunion pacifique : un renforcement et une limitation réciproques	23
6. La liberté d'association : pression sur les ONG, les défenseurs des droits de l'homme et les avocats	27
7. La liberté d'information: un droit fondamental	32
8. La liberté d'expression en ligne	35
9. Contrôle étatique sur les médias	40
10. Déontologie, professionnalisme et autorégulation des médias	45
11. Le problème d'image de l'Azerbaïdjan	48
12. Conclusion	53
Annexe 1: Liste des acronymes utilisés dans le rapport	54

# Remerciements

---

Ce rapport est une publication conjointe du Groupe International de partenariat pour l'Azerbaïdjan (GIPA), une coalition d'ONG internationales travaillant pour la promotion et la protection de la liberté d'expression en Azerbaïdjan.

Le rapport a été compilé par Rebecca Vincent, coordinatrice de projet du GIPA pour ARTICLE 19. D'autres organisations et auteurs ont également contribué, comme cela est indiqué dans chaque chapitre. Le rapport a été revu par Rebecca Vincent et Natasha Schmidt, rédactrice en chef adjointe d'*Index on Censorship*. Le design et la mise en page ont été réalisés par Rowan Emslie, stagiaire en communication à ARTICLE 19. Gunay Rahimova a traduit le rapport en azerbaïdjanais, et Jana Nikolovska l'a traduit en français. L'image sur la couverture a été dessinée par le journaliste et caricaturiste politique Agil Khalil.

Des remerciements particuliers (par ordre alphabétique) sont adressés à Turgut Gambar du mouvement civique NIDA, à Emin Huseynov, de l'Institut pour la liberté et la sécurité des journalistes, à Khadija Ismayilova d'*Azadliq* Radiosu et au militant et blogueur indépendant Emin Milli, qui ont fourni des renseignements précieux pour ce rapport.

Des remerciements particuliers sont également adressés à Frank La Rue, le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression, pour avoir fourni un avant-propos à ce rapport.



# Résumé

---

Le présent rapport est une publication du Groupe international de partenariat pour l'Azerbaïdjan (GIPA), une coalition d'organisations internationales travaillant pour la promotion et la protection de la liberté d'expression dans ce pays. Il examine la situation de la liberté d'expression en Azerbaïdjan, depuis la mission conjointe du GIPA sur place, en septembre 2010, jusqu'à mars 2012.

L'état actuel de la liberté d'expression en Azerbaïdjan est alarmant : les actes de violence à l'encontre des journalistes continuent et demeurent impunis. Les journalistes, blogueurs, défenseurs des droits de l'homme, les activistes politiques et civiques, sont confrontés à une pression croissante, au harcèlement et à des ingérences de la part des autorités. La plupart de ceux qui critiquent le pouvoir – tant à travers les médias traditionnels et en ligne, que par des protestations de rue – sont emprisonnés ou font l'objet de représailles.

Le rapport examine les questions suivantes : l'impunité de la violence dont sont victimes les journalistes ; l'utilisation politique de la loi pour limiter la liberté d'expression ; les restrictions à la liberté d'assemblée ; la pression exercée sur les organisations non gouvernementales, les défenseurs de droits de l'homme et les avocats ; les restrictions à la liberté de l'information ; la situation de la liberté d'expression en ligne ; le contrôle que l'Etat exerce sur les médias ; la déontologie, le professionnalisme ainsi que l'autorégulation des médias ; et enfin, les efforts déployés par l'Azerbaïdjan pour promouvoir une image positive du pays à l'étranger, malgré les problèmes relatifs à la liberté d'expression rencontrés au niveau interne.

Pour résoudre ces problèmes et améliorer la situation de la liberté d'expression dans le pays, le GIPA a mis au point une série de recommandations à l'attention des autorités azerbaïdjanaises. Elles incluent : la libération immédiate des personnes emprisonnées pour avoir exercé leur droit à la liberté d'expression ; des enquêtes sérieuses sur tous les actes de violence à l'encontre des journalistes et la dépenalisation de la diffamation.

Les préoccupations du GIPA sont aujourd'hui d'autant plus importantes d'un point de vue international, que deux grands événements se dérouleront en Azerbaïdjan cette année : le Concours Eurovision de la chanson et le Forum sur la gouvernance de l'Internet. A l'approche de ces événements – particulièrement l'Eurovision – le gouvernement azerbaïdjanais s'efforce de promouvoir à l'étranger une image positive du pays. Mais à l'intérieur, il continue de réprimer la liberté d'expression et les autres libertés fondamentales. Ce rapport vise à mettre en lumière ces préoccupations à un moment propice pour que la communauté internationale interpelle les autorités azerbaïdjanaises à ce sujet.

L'implication de la communauté internationale ne devrait toutefois pas s'arrêter avec ces événements. Les journalistes azerbaïdjanais, les défenseurs des droits de l'homme et les militants politiques continuent à s'interroger : que se passera-t-il après l'Eurovision ? Ceux qui travaillent à dire la vérité sur l'Azerbaïdjan dans cette brève période d'intérêt des médias étrangers craignent des représailles une fois que cette attention internationale aura disparu. Il s'agit d'une préoccupation légitime, d'autant plus que certaines de ces personnes ont déjà été prises pour cible par les autorités. Le GIPA espère que ce rapport incitera la communauté internationale à redoubler ses efforts pour suivre l'évolution de la liberté d'expression en Azerbaïdjan et exiger des autorités qu'elles rendent compte de leurs actions – dès maintenant, mais aussi sur le long terme.

# Recommandations

---

Le GIPA invite les autorités azerbaïdjanaises à prendre les mesures suivantes pour améliorer la situation de la liberté d'expression dans le pays:

## **Impunité de la violence à l'encontre des journalistes:**

- Redoubler d'efforts pour identifier et traduire en justice les responsables de l'assassinat du rédacteur en chef Elmar Huseynov et du journaliste et écrivain Rafiq Tagi;
- Mener des enquêtes sérieuses sur tous les cas de violence, de menaces de violence et de chantages à l'encontre des journalistes, et amener ceux qui en sont responsables devant la justice;

## **Utilisation politique des lois pour faire taire les critiques:**

- Libérer immédiatement et sans condition toutes les personnes emprisonnées pour avoir exercé leur droit à la liberté d'expression, y compris le blogueur Bakhtiyar Hajiyev, les journalistes Ramin Bayramov et Aydin Janiyev et le défenseur des droits de l'homme Vidadi Iskenderov;
- S'assurer que les enquêtes en cours et les procès de personnes détenues pour avoir exercé leur droit à la liberté d'expression soient conformes aux normes internationales;
- Dépénaliser la diffamation et garantir une application des dispositions relatives à la diffamation au civil conforme aux normes internationales;
- Coopérer pleinement avec le Rapporteur spécial de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Christoph Strässer, notamment en lui délivrant immédiatement un visa pour entreprendre une mission d'enquête en Azerbaïdjan;
- Permettre aux journalistes étrangers de voyager en Azerbaïdjan et d'effectuer leur travail sans entrave, y compris en leur délivrant le visa et l'accréditation requise par la loi;

## **Liberté de réunion:**

- Libérer immédiatement et sans conditions les 11 prisonniers restants depuis les manifestations de mars et avril 2011;
- Cesser l'utilisation de la violence pour disperser les manifestations pacifiques, enquêter sérieusement et poursuivre en justice tous les cas déclarés d'utilisation de la violence à l'encontre des manifestants;
- Atténuer les restrictions au droit à la liberté de réunion, notamment en permettant aux groupes qui le souhaitent de se réunir pacifiquement au centre ville de Bakou;

**Liberté d'association:**

- Cesser les pratiques de pression et d'immixtion dans le travail des ONG, des défenseurs des droits de l'homme et des avocats ; y compris en permettant à la Maison des droits de l'homme azerbaïdjanaise (*Human Rights House*) de reprendre ses activités et aux avocats radiés ou privés de leurs licences en raison des affaires de droits de l'homme qu'ils ont plaidées, de réintégrer l'Ordre des avocats;

**Liberté d'information:**

- Mettre en œuvre plus efficacement la loi sur le droit d'obtenir des informations, notamment en exigeant que la société étatique pétrolière de l'Azerbaïdjan divulgue ses informations financières en tant que propriétaire d'informations en vertu de ladite loi;

**Liberté d'expression en ligne:**

- Respecter et protéger le droit à la liberté d'expression en ligne, y compris en mettant fin aux persécutions visant les utilisateurs des réseaux sociaux impliqués dans l'organisation de manifestations;
- Investir dans l'infrastructure d'Internet et travailler à obtenir un accès Internet universel, abordable, à haut débit et sur tout le territoire du pays;

**Contrôle étatique des médias:**

- Annuler l'interdiction pour les entités étrangères, telles que la BBC, Voice of America et *Radio Free Europe/Radio Liberty*, d'émettre sur les fréquences nationales;
- Mettre en place un organisme de régulation indépendant de l'audiovisuel conforme aux normes internationales et attribuant les licences de façon transparente;
- Promouvoir le développement d'un service public de la radiodiffusion dans l'intérêt du public et indépendant des intérêts du gouvernement, avec une attention particulière aux régions hors de Bakou;
- Établir des conditions justes, équitables et transparentes pour l'attribution de la publicité étatique; et
- Créer un groupe de travail indépendant et interprofessionnel afin qu'il élabore une stratégie pour une réforme des médias à long terme, comprenant des règles sur l'indépendance et le statut des rédactions, les instruments d'autorégulation, une propriété des médias structurée et pluraliste ainsi que des conditions de travail conformes aux normes internationales.

En outre, le GIPA appelle la communauté internationale à demander des comptes à l'Azerbaïdjan quant au respect de ses obligations en matière de liberté d'expression en toutes occasions, y compris au niveau régional et international, ainsi que dans le cadre bilatéral, particulièrement en ce qui concerne les États ayant des liens économiques, sociaux ou politiques forts avec l'Azerbaïdjan. Le concours Eurovision de la chanson et le Forum sur la gouvernance de l'Internet, qui auront lieu à Bakou respectivement en mai et en septembre 2012, présenteraient des opportunités excellentes pour un tel dialogue.

Le GIPA souligne le rôle important qui pourrait être joué à cet égard par des acteurs non étatiques. Il s'agit notamment des personnes privées et des entreprises ayant des intérêts économiques importants en Azerbaïdjan, et des chanteurs, comédiens et autres célébrités y jouissant d'une grande notoriété.

# 1. Introduction

---

En septembre 2010, le Groupe international de partenariat pour l'Azerbaïdjan (GIPA), une coalition d'organisations internationales travaillant à promouvoir et protéger la liberté d'expression en Azerbaïdjan, a mené une mission conjointe sur la liberté d'expression dans le pays. Les conclusions et les recommandations de la mission ont été publiées dans le rapport « Violations de la liberté d'expression : la détérioration de l'environnement des médias en Azerbaïdjan » (*Free Expression Under Attack: Azerbaijan's Deteriorating Media Environment*)<sup>[1]</sup>. Depuis la mission, la situation de la liberté d'expression en Azerbaïdjan s'est encore détériorée. Le présent rapport fournit une mise à jour dans les principaux domaines de préoccupation du GIPA pour la période de septembre 2010 à mars 2012.

L'état actuel de la liberté d'expression en Azerbaïdjan est alarmant. Les journalistes, blogueurs, défenseurs de droits de l'homme, les activistes politiques et civiques, sont confrontés à une pression croissante, au harcèlement et à des ingérences dans leurs activités de la part des autorités. Les actes de violence à l'encontre des journalistes continuent, et le meurtre du journaliste et écrivain Rafiq Tagi en novembre 2011 est un rappel tragique du climat d'impunité persistant qui les entoure. Visiblement incapables d'enquêter sur ces cas de manière adéquate et de poursuivre les responsables, les autorités n'en continuent pas moins à faire valoir un certain nombre de prétextes juridiques afin d'emprisonner les journalistes, blogueurs et militants critiques à leur égard. Alors que le nombre de personnes emprisonnées pour des raisons liées à l'exercice de leur droit à la liberté d'expression s'accroît, ceux qui utilisent la violence pour faire taire les critiques continuent de vivre en liberté.

Dans cette situation de frustration croissante, des centaines d'Azerbaïdjanais sont descendus dans la rue au cours de l'année dernière pour protester contre les options politiques et sociales des autorités. La police a réagi en utilisant la violence pour disperser les manifestations, et des centaines de manifestants ont été arrêtés, dont beaucoup ont purgé des peines administratives disproportionnées. Les personnes impliquées dans l'organisation des manifestations ont subi un sort plus sévère, purgeant des peines d'emprisonnement sous des chefs d'accusation pénaux liés aux manifestations, ou sous d'autres chefs d'accusation sans aucun rapport mais politiquement motivés, tel que le fait d'échapper au service militaire ou de s'immiscer dans les élections. Les ONG, les défenseurs des droits de l'homme et les avocats travaillant pour la protection de ces personnes sont eux-mêmes devenus des cibles risquant l'emprisonnement, la radiation de l'Ordre des avocats et d'autres formes de pression, en représailles pour leurs efforts visant à exiger des autorités le respect de leurs obligations légales.

Les préoccupations du GIPA sont aujourd'hui d'autant plus importantes d'un point de vue international, que deux événements internationaux majeurs auront lieu en Azerbaïdjan cette année : le concours Eurovision de la chanson, qui se tiendra à Bakou le 22, 24 et 26 mai 2012, et le Forum sur la gouvernance de l'Internet, prévu dans la capitale du 6 au 9 novembre 2012. À l'approche de ces événements – particulièrement l'Eurovision – le gouvernement azerbaïdjanais s'efforce de promouvoir à l'étranger une image positive de l'Azerbaïdjan. Mais à l'intérieur, il continue à réprimer la liberté d'expression et les autres libertés fondamentales. Ce rapport vise à mettre en lumière ces préoccupations afin de promouvoir des changements positifs, tant à

---

[1] <http://www.article19.org/data/files/pdfs/publications/free-expression-under-attack.pdf>

l'approche de ces événements qu'à long terme.

### **Structure du Rapport**

Le résumé et les recommandations du GIPA sur les mesures à prendre afin d'améliorer la situation de la liberté d'expression en Azerbaïdjan précèdent cette introduction. Un avant-propos par le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression, Frank La Rue, lui fait suite. Dans le chapitre 3, *Reporters sans frontières* examine le climat croissant d'impunité pour les attaques violentes exercées à l'encontre des journalistes. Dans le chapitre 4, ARTICLE 19 fournit une mise à jour sur l'utilisation politique de la loi pour limiter la liberté d'expression. Le chapitre 5 contient l'analyse effectuée par ARTICLE 19 des restrictions au droit à la liberté de réunion pacifique et leur impact sur la liberté d'expression. Dans le chapitre 6, la Maison des droits de l'homme azerbaïdjanaise explique en détails la pression récemment exercée sur les ONG, les défenseurs des droits de l'homme et les avocats, comme exemples des restrictions croissantes au droit à la liberté d'association instaurées par les autorités. Dans le chapitre 7, ARTICLE 19 décrit les restrictions au droit à l'information. Dans le chapitre 8, *Index on Censorship* explore la situation de la liberté d'expression en ligne. Le chapitre 9 contient une analyse de l'Association mondiale des journaux et des éditeurs de médias d'information (WAN-IFRA) sur la domination étatique des médias. Dans le chapitre 10, la Fédération internationale des journalistes fournit une mise à jour sur la question du professionnalisme dans les médias. Dans le chapitre 11, *Index on Censorship* examine de manière critique les efforts déployés par l'Azerbaïdjan pour promouvoir une image positive du pays à l'étranger. Le chapitre 12 contient des observations finales du GIPA.

Chapter 12 contains the IPGA's concluding observations.

## 2. Avant-propos par Frank La Rue<sup>[1]</sup>

Le droit à la liberté d'opinion et d'expression constitue un droit de l'homme fondamental, qui est essentiel à l'exercice de nombreux autres droits. C'est une composante clé de toute société démocratique. L'Azerbaïdjan est tenu de respecter et de protéger ce droit du fait de son appartenance à l'Organisation des Nations Unies (ONU) et sa ratification, parmi les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, du Pacte International sur les droits civils et politiques.

En presque cinq ans depuis la visite de mon prédécesseur en Azerbaïdjan, la situation de la liberté d'expression dans le pays a changé à la fois en nuances et de façon dramatique. Bien que le nombre de journalistes en prison soit actuellement moins élevé qu'en 2007, il y a dans l'ensemble plus de personnes emprisonnées en raison de l'exercice de leur droit à la liberté d'expression. Si les dispositions pénales sur la diffamation ne sont plus appliquées aussi souvent qu'en 2007, l'utilisation abusive d'autres lois les a désormais remplacé.

Il est regrettable de constater qu'un certain nombre de recommandations délivrées par mon prédécesseur aux autorités azerbaïdjanaises suite à sa visite sont restées lettre morte, en particulier en ce qui concerne l'impunité. Les autorités doivent immédiatement prendre des mesures pour mettre un terme au cycle de la violence contre les journalistes et de l'impunité de leurs agresseurs.

Disposant actuellement d'un siège au Conseil de sécurité de l'ONU, l'Azerbaïdjan est bien placé pour donner l'exemple aux autres États en respectant ses obligations en matière de liberté d'expression. L'Azerbaïdjan doit également se soumettre en 2013 à un second tour de l'examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme de l'ONU. Cela rend le moment présent favorable pour aborder les questions soulevées dans le présent rapport par le Groupe international de partenariat pour l'Azerbaïdjan et améliorer la situation de la liberté d'expression dans le pays.

En outre, en tant qu'hôte du Forum sur la gouvernance de l'Internet cette année, l'Azerbaïdjan se trouve dans une excellente position pour promouvoir la liberté d'expression en ligne. Internet est devenu un outil de communication essentiel pour les individus du monde entier. L'Azerbaïdjan, comme tous les autres États, doivent s'assurer que l'information puisse circuler librement en ligne et qu'Internet soit disponible, accessible et abordable pour tous.

---

[1] Frank La Rue est le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression. Son prédécesseur a visité l'Azerbaïdjan en avril 2007 et a publié un rapport suite à sa mission qui est disponible sur <http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G08/107/08/PDF/G0810708.pdf?OpenElement>

# 3. L'impunité en cas de violence à l'encontre des journalistes

---

par Johann Bihl, responsable du Bureau Europe et Asie centrale de *Reporters sans frontières*

Loin de reculer, l'impunité des assassins et agresseurs de journalistes n'a fait que s'accroître depuis la publication du rapport de la mission conjointe du GIPA en Azerbaïdjan en septembre 2010. La mort non élucidée d'Elmar Huseynov et de Rafik Tagi jette une ombre de crainte sur toute la profession. En 2011, à la défaveur de la répression du « printemps de Bakou », un nouveau cycle de violence s'est abattu sur les médias. L'Institut pour la liberté et la sécurité des journalistes (ILSJ) a signalé pour la seule année 2011, 11 agressions et 16 cas d'intimidation violente de journalistes dans le cadre de leurs investigations<sup>[1]</sup>.

## Pas de justice pour Elmar Huseynov

Sept ans après l'assassinat du rédacteur en chef de l'hebdomadaire d'opposition *Monitor* en 2005, l'enquête est au point mort. Les autorités s'abritent toujours derrière le manque de coopération de la Géorgie, qui refuse d'extrader les deux principaux suspects, Teymuraz Aliyev et Tahir Khubanov. En mai 2011, le journal d'opposition *Azadliq* a rendu publique l'identité de trois autres suspects, également géorgiens, que les enquêteurs auraient préféré garder secrète.

Aucun effort sérieux n'a été déployé pour identifier les commanditaires du crime. De nombreux journalistes, opposants politiques et défenseurs de droits de l'homme considèrent l'impunité persistante dans cette affaire symbolique comme une menace planant constamment sur eux. Depuis l'assassinat de Huseynov, les cas de violence à l'encontre de professionnels des médias n'ont pratiquement donné lieu à aucune enquête sérieuse. Il en résulte un climat de peur, convainquant les journalistes que s'ils venaient à critiquer les autorités, ils s'exposeraient à des attaques organisées ou approuvées par le pouvoir. Beaucoup choisissent de ne pas prendre ce risque : l'autocensure est devenue omniprésente en Azerbaïdjan.

## Encore un meurtre, encore une enquête incomplète

Journaliste et essayiste renommé, Rafik Tagi a été poignardé à plusieurs reprises sur le chemin de sa maison dans la nuit du 19 novembre 2011. Rapidement hospitalisé et opéré avec succès, il est décédé quatre jours plus tard dans des circonstances qui restent encore troubles.

De nombreux faits troublants ont choqué l'opinion publique et la communauté internationale. Comment expliquer ce décès brutal alors même que les médecins le considéraient unanimement hors de danger et que le journaliste lui-même affirmait se sentir bien ? Comment expliquer son transfert du service d'urgence à une chambre normale 24 heures après une opération compliquée ? Pourquoi ne pas avoir placé Rafik Tagi sous protection policière pendant sa convalescence, dans la mesure où il avait fait l'objet d'une tentative d'assassinat ?

Rafik Tagi était connu pour ses positions très critiques à l'égard de l'Islam, qui lui avaient valu l'hostilité du gouvernement iranien, mais aussi des ennuis judiciaires dans son propre pays. La publication, en novembre 2006, d'un article défendant l'humanisme européen intitulé « L'Europe

---

[1] Entretien de l'ILSJ avec ARTICLE 19 du 17 mars 2012



et nous », lui avait valu d'être condamné à trois ans d'emprisonnement, avant d'être gracié en décembre 2007. Ce même article lui avait également valu d'être condamné à mort par la fatwa d'un mollah iranien.

Le 10 novembre 2011, il avait à nouveau publié un article très critique à l'égard de Téhéran. La piste de commanditaires iraniens a donc été privilégiée, d'autant plus facilement dans le contexte de « guerre froide » opposant actuellement l'Azerbaïdjan à l'Iran. Mais la famille de Rafik Tagi et certains journalistes, pointant notamment les négligences et insuffisances de l'enquête, se sont dits convaincus que les autorités azerbaïdjanaises étaient derrière ce crime.

Les autorités ont annoncé qu'elles mettaient tout en œuvre pour retrouver les coupables, et l'enquête a été placée sous le contrôle direct du Procureur général Zakir Garalov. Cependant, un « Groupe analytique préventif », constitué de membres de la société civile, a mené sa propre enquête et a rendu un rapport identifiant plusieurs manquements graves de l'enquête officielle. A ce jour, aucun suspect n'a été interpellé.

### **Un nouveau cycle de violence contre les médias en marge de la répression du « printemps de Bakou »**

L'impunité persistante dans ces graves affaires a largement contribué à intensifier le climat d'intimidation dans lequel vivent les journalistes en Azerbaïdjan. Mais elle est d'autant plus redoutable qu'elle se prolonge et se concrétise par une impunité totale entourant une violence quotidienne, à laquelle les journalistes sont de plus en plus souvent confrontés. Le coup impuni d'un officier de police ou les menaces de mort qui ne font même pas l'objet d'une enquête, rendent plus convaincante encore la perspective d'exactions plus graves.

En manquant de rendre justice à tous les journalistes victimes de violence, les autorités azerbaïdjanaises violent systématiquement les articles 2 et 3 de la Convention européenne des droits de l'homme (CÉDH), ainsi que la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme (CourEDH).

Les forces de l'ordre ont eu largement recours à la force pour faire face à une vague de protestations en mars et avril 2011. Nombreuses ont été les victimes d'attaques physiques. Plusieurs dizaines de journalistes et blogueurs ont été violemment frappés alors qu'ils tentaient de couvrir les manifestations pro-démocratiques, comme celle du 2 avril sur la Place des Fontaines à Bakou<sup>[2]</sup>.

### **Enlèvements des journalistes de l'opposition**

Dans la nuit du 26 mars 2011, alors qu'il rentrait chez lui à Jeyranbatan (aux environs de Bakou), le correspondant du journal d'opposition *Azadliq* et membre du parti Front Populaire, Seymour Khaziyev, a été attaqué par six individus masqués. Emmené en minibus dans un endroit inconnu, un sac sur la tête, il a été torturé pendant deux heures. Ses deux téléphones lui ont été confisqués

---

[2] <http://en.rsf.org/azerbaijan-journalists-among-victims-of-05-04-2011,39953.html>

et son ordinateur portable a été fouillé. L'un de ses agresseurs lui a ordonné de se montrer « aussi intelligent et tranquille que les autres ». Il a finalement été relâché, les mains attachées, à quelques kilomètres de l'endroit où il avait été capturé.

Une semaine plus tard, un autre correspondant d'*Azadliq*, Ramin Deco, subissait le même sort. Le 3 avril 2011 au matin, trois individus en civil ont abordé le journaliste dans son village de Rasulzade (à 20 km de Bakou) et l'ont forcé à monter dans leur véhicule. Conduit dans le village voisin de Mashtaga, Ramin Deco a été soumis à d'intenses pressions psychologiques pendant huit heures. En particulier, il s'est vu demander à maintes reprises pourquoi il était si actif sur les réseaux sociaux et pourquoi il écrivait des articles critiques à l'égard du président Ilham Aliiev. On lui a conseillé de mettre fin à ses activités, sans quoi il s'exposerait « à de graves conséquences ». Avant de le relâcher à Bakou à 16 heures, ses ravisseurs lui ont ordonné de ne rien dire de ce qui venait de lui arriver. Le journaliste s'en est malgré tout ouvert immédiatement aux médias. Le lendemain soir, deux de ses agresseurs l'attendaient à la sortie de son bureau et l'ont sévèrement passé à tabac. Dans les deux cas, aucun des agresseurs n'a été retrouvé<sup>[3]</sup>.

### **Violence contre les journalistes étrangers**

Bien que ce type d'attaque soit peu courant, les journalistes étrangers ne sont pas totalement épargnés par les actes de violence. En juin 2011, la journaliste américaine Amanda Erickson et la militante britannique de la liberté d'informer Celia Davies, ont été grièvement blessées par quatre agresseurs inconnus<sup>[4]</sup>. Erickson et Davies travaillaient en collaboration avec des journalistes locaux et des groupes de la société civile azerbaïdjanaise. Juste avant l'agression, Erickson venait de publier dans le *New York Times* un article consacré au blogueur autrefois emprisonné Emin Milli<sup>[5]</sup>, et un portrait de la journaliste critique Khadija Ismayilova<sup>[6]</sup>, dans la *Columbia Law Review*. Cependant, contrairement aux cas des journalistes azerbaïdjanais, les agresseurs d'Erickson et Davies ont été rapidement retrouvés et arrêtés<sup>[7]</sup>.

#### Hors de Bakou

Le 1er mars 2012, à Guba (dans le nord du pays), le cameraman de l'ILSJ, Rashad Aliyev, a été violemment frappé à la tête par un policier alors qu'il tentait de couvrir les affrontements entre manifestants et forces de l'ordre. Il a dû être hospitalisé.

L'impunité la plus totale règne toujours dans la République autonome du Nakhitchevan (NAR), séparée du reste de l'Azerbaïdjan par l'Arménie. Dans cette région largement privée de tout pluralisme, les journalistes doivent se battre au quotidien pour faire leur travail. Non seulement

---

[3] <http://www.article19.org/resources.php/resource/1745/en/azerbaijan:-international-organisations-condemn-abduction-and-beating-of-journalist-seymur-khaziyev>

[4] <http://www.irfs.az/content/view/6831/28/lang,en/>

[5] [http://www.nytimes.com/2011/06/25/world/europe/25azerbaijan.html?\\_r=1&ref=azerbaijan](http://www.nytimes.com/2011/06/25/world/europe/25azerbaijan.html?_r=1&ref=azerbaijan)

[6] [http://www.cjr.org/feature/open\\_mic.php?page=all](http://www.cjr.org/feature/open_mic.php?page=all)

[7] [http://www.rferl.org/content/azerbaijanis\\_arrested\\_assault\\_foreign\\_journalist\\_activist/24248405.html](http://www.rferl.org/content/azerbaijanis_arrested_assault_foreign_journalist_activist/24248405.html)

la justice locale répond généralement aux plaintes par le déni des faits, mais les violences sont le plus souvent le fait des autorités et des forces de l'ordre locales.

Parmi les derniers incidents en date:

- Le 15 juillet 2011, les journalistes Elman Abassov (ILSJ) et Ilgar Nasibov (*Turan*) ont été violemment attaqués par des policiers et des individus en civil qui les accompagnaient, alors qu'ils couvraient une descente de police au domicile du journaliste Hakimeldostu Mehdiyev (ILSJ) à Jalil.
- Le 27 juillet 2011, Ilgar Nasibov et Malahat Nasibova (*Turan*) ont été agressés par des officiers locaux devant le poste de police du district de Babek. Malahat Nasibova, figure reconnue de la lutte pour les droits de l'homme au Nakhitchevan, a d'ailleurs été soumise à toutes sortes de pressions, y compris menaces de mort et convocations par le Ministère de la sécurité nationale<sup>[8]</sup>, après avoir enquêté, fin août 2011, sur la mort en détention d'un prévenu appelé Turac Zeynalov.
- Le 31 août 2011, Yafez Hasanov (Radio Free Europe/ Radio Liberty – RFE/RL) a été enlevé par trois inconnus, alors qu'il était lui aussi venu enquêter sur la mort de Turac Zeynalov. Ses ravisseurs lui ont recommandé de ne plus s'intéresser à cette affaire et l'ont conduit à la frontière iranienne, en le sommant de regagner Bakou via l'Iran. Ils l'ont également prévenu qu'« il lui en coûterait cher » s'il remettait les pieds au Nakhitchevan avant un mois. Bien qu'habillés en civil, les trois hommes circulaient dans un type de véhicule habituellement utilisé par les agents de sécurité gouvernementaux. Ils savaient qu'ils faisaient courir un risque à Yafez Hasanov en le faisant voyager sur le territoire iranien, dans la mesure où RFE/RL est une « organisation illégale » en Iran.

---

[8] <http://en.rsf.org/azerbaidjan-stepping-up-harassment-of-media-06-09-2011,40927.html>

## 4. L'utilisation politique de la loi pour restreindre la liberté d'expression

par Rebecca Vincent, Coordinatrice de projet du GIPA, *ARTICLE 19*

### Diffamation

Les dispositions légales en matière de diffamation représentent toujours un obstacle à la liberté d'expression en Azerbaïdjan. Le « Programme d'action national pour un meilleur respect des droits de l'homme et des libertés en République d'Azerbaïdjan » prévoit l'adoption d'une nouvelle loi visant à dépénaliser la diffamation à partir de 2012. A ce jour, la diffamation demeure pourtant une infraction pénale en Azerbaïdjan<sup>[1]</sup>.

Bien que les dispositions punissant la diffamation au pénal ne conduisent plus à des peines d'emprisonnement aussi souvent que ces dernières années, elles restent en vigueur. Selon l'Institut des droits des médias (IDM), basé à Bakou, huit journalistes ont fait l'objet de poursuites pénales pour diffamation en 2011<sup>[2]</sup>. L'existence de ces dispositions continue d'avoir un grave effet dissuasif sur les journalistes, en renforçant notamment l'autocensure très répandue dans le pays. Des experts internationaux, tels que le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Thomas Hammarberg, et la représentante de l'OSCE pour la liberté des médias, Dunja Mijatovic, appellent depuis longtemps l'Azerbaïdjan à dépénaliser la diffamation<sup>[3]</sup>.

Les dispositions punissant la diffamation au civil sont plus fréquemment appliquées. Elles sont souvent détournées pour paralyser l'activité des médias indépendants et d'opposition. Selon l'IDM, 32 plaintes pour diffamation ont été déposées au civil en 2011, résultant en plus de 70 décisions judiciaires, pour un montant total de 46 200 AZN de « dommages et intérêts ». Ce montant est plus élevé que les années précédentes. L'IDM note que les journaux *Yeni Musavat* et *Khoural* étaient les cibles les plus fréquentes de ces plaintes dont la majorité a été déposée par des agents de l'État, dont le Chef de l'Administration présidentielle Ramiz Mehdiyev, oncle du président, le député Jalal Aliyev, et Vugar Safarli, directeur général de la Caisse de l'Etat pour le soutien aux médias de masse<sup>[4]</sup>.

### Utilisation politique d'autres lois pour faire taire les critiques

L'application abusive d'autres lois à des fins politiques représente un obstacle encore plus important à l'exercice de la liberté d'expression. Dans ses *Observations* sur la situation des droits de l'homme en Azerbaïdjan en septembre 2011, le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Thomas Hammarberg, a rappelé un certain nombre de recommandations qu'il avait faites aux autorités suite à sa visite officielle en mars 2010. Parmi celles-ci figurait la nécessité de « mettre fin à des pratiques de poursuites pénales injustifiées ou sélectives à l'encontre des journalistes ou d'autres personnes pouvant exprimer des opinions critiques. Mais le recours à de telles méthodes n'a apparemment pas faibli ». Aussi Hammarberg a-t-il réitéré son appel aux autorités pour qu'elles « libèrent immédiatement toutes les personnes

[1] <http://www.azertag.com/node/900204>

[2] <http://www.mediarights.az/index.php?lngs=aze&id=358>

[3] <https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?id=1839497> and <http://www.osce.org/baku/77483>

[4] <http://www.mediarights.az/index.php?lngs=aze&id=358>

emprisonnées pour avoir exprimé leurs vues ou leurs opinions »<sup>[5]</sup>.

En effet, au cours des dernières années, a émergé une tendance permettant de réduire au silence les critiques du régime en ayant recours à des chefs d'inculpation moins clairement liés à la liberté d'expression. Ces accusations comprennent le vandalisme, la possession de drogue, le refus du service militaire, le soutien au terrorisme, l'incitation à la haine, ou encore la corruption passive et l'évasion fiscale. En conséquence, plus de 20 personnes sont actuellement détenues ou emprisonnées en Azerbaïdjan pour avoir exercé leur droit à la liberté d'expression ; y compris 11 activistes politiques qui demeurent emprisonnés pour avoir participé à une série de manifestations pro-démocratiques à Bakou, en mars et en avril 2011<sup>[6]</sup>.

Le rédacteur en chef du site Internet islamazeri.com, Ramin Bayramov, purge actuellement une peine d'un an et six mois d'emprisonnement suite à son arrestation le 11 août 2011 et à sa condamnation, en mars 2012, pour possession illégale d'armes et de drogues. Les avocats de Bayramov continuent d'affirmer que la drogue et les armes ont été placées chez lui dans le but de l'incriminer<sup>[7]</sup>. Le Ministère de la sécurité nationale et le parquet général ont déclaré que Bayramov et deux militants islamiques, arrêtés le même jour, étaient soupçonnés de s'être livrés à des activités hostiles à l'Azerbaïdjan<sup>[8]</sup>.

Le correspondant régional du journal *Khoural* à Lankaran, Aydin Janiyev, purge actuellement une peine d'emprisonnement de trois ans, suite à son arrestation en septembre 2011 et sa condamnation en novembre 2011 pour vandalisme. Les accusations étaient fondées sur une plainte déposée par des membres d'une communauté religieuse locale alléguant que Janiyev avait brisé les vitres d'une mosquée et insulté ses employés<sup>[9]</sup>.

Le défenseur des droits de l'homme, Vidadi Iskenderov, purge actuellement une peine d'emprisonnement de trois ans après son arrestation en avril 2011 et sa condamnation en août 2011, pour avoir interféré avec les élections législatives de novembre 2010. Iskenderov a été accusé après son arrestation dans le cadre des manifestations pro-démocratiques en avril 2011, soit six mois après les faits qui lui sont reprochés. Il avait publiquement critiqué le déroulement des élections législatives de novembre 2010, qu'il avait qualifiées de frauduleuses<sup>[10]</sup>.

Le blogueur et activiste civique, Bakhtiyar Hajiyev, purge actuellement une peine d'emprisonnement de deux ans, suite à son arrestation en mars 2011 et sa condamnation en mai 2011 pour avoir échappé au service militaire. Hajiyev, ancien candidat indépendant aux élections législatives de novembre 2010, a été arrêté après avoir été répertorié sur Facebook comme l'un des organisateurs d'une manifestation pro-démocratique. Comme le Commissaire

---

[5] <https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?id=1839497>

[6] Voir Chapitre 5, « Les liberté d'expression et de réunion pacifique, un renforcement et une limitation réciproques »

[7] <http://www.irfs.az/content/view/7195/28/lang,eng/>

[8] <http://www.irfs.az/content/view/7201/28/lang,eng/>

[9] <http://www.irfs.az/content/view/7756/lang,az/>

[10] <http://www.irfs.az/content/view/7279/lang,eng/>

aux droits de l'homme Thomas Hammarberg l'a noté, « le moment de son arrestation et les accusations portées contre lui semblent indiquer une tentative de le faire abandonner ses activités critiques à l'égard du gouvernement »<sup>[11]</sup>.”

### Arrestations politiquement motivées

Cinq journalistes, un collaborateur des médias et un blogueur sont actuellement en détention provisoire dans l'attente de l'ouverture de leur procès, sous des chefs d'accusation liés à l'exercice de leur droit à la liberté d'expression. L'Institut pour la liberté et la sécurité des journalistes (ILSJ), basé à Bakou, signale que quatre journalistes ont été arrêtés le 13 mars 2012 : Vugar Gonagov, Zaur Guliyev et Zaur Mustafayev, respectivement directeur exécutif, rédacteur en chef et directeur de la publicité de *Xeyal TV*, ainsi que le correspondant de l'agence d'Information *Poligon*, Jammil Mammadli. Les arrestations semblent être liées à la manifestation du 1er mars 2012 dans la ville de Guba<sup>[12]</sup>.

Le correspondant azerbaïdjanais de la télévision iranienne *Sahar TV*, Anar Bayramlı, est toujours en détention pour possession de drogue, suite à son arrestation à son domicile en février 2012 par la police, qui prétend avoir trouvé de l'héroïne sur lui. Pour l'ILSJ, Bayramlı a été pris pour cible en raison des critiques adressées à l'encontre des autorités azerbaïdjanaises par *Sahar TV* dans le cadre de ses émissions d'actualités en langue azerbaïdjanaise<sup>[13]</sup>. Le chauffeur de *Sahar TV*, Ramil Dadashov, a été arrêté le même jour, sous des chefs d'accusations qui demeurent incertains au moment de la publication<sup>[14]</sup>.

Arrêté en novembre 2011, le blogueur et défenseur des droits de l'homme Taleh Khasmammadov, est toujours détenu pour vandalisme et agression physique d'un représentant de l'Etat. D'après Khasmammadov, président du groupe « *Law and Rights 2010* », il a été pris pour cible en raison de ses activités de blogueur et de défenseur des droits de l'homme. Il avait mis à jour des activités mafieuses et un trafic d'êtres humains dans la région azerbaïdjanaise d'Ujar<sup>[15]</sup>.

Rédacteur en chef du journal *Khoural*, Avaz Zeynalli est toujours en détention pour corruption passive depuis son arrestation en octobre 2011. Les accusations qui pèsent contre lui sont fondées sur une plainte déposée par le députée Gular Ahmadova. Zeynalli nie les allégations d'Ahmadova et soutient que ses accusations sont politiquement motivées<sup>[16]</sup>. Au cours des mois précédant l'arrestation de Zeynalli, le journal *Khoural* avait subi des pressions et un harcèlement croissants, marqué par de nombreux procès pour diffamation et la saisie de l'équipement du journal. *Reporters sans frontières* estime que Zeynalli a été pris pour cible en raison de ses vives

---

[11] <https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?id=1839497>

[12] <http://www.irfs.az/content/view/8290/28/lang,en/>

[13] <http://www.irfs.az/content/view/8137/lang,az/>

[14] <http://en.rsf.org/azerbaijan-journalists-pay-the-price-as-azeri-21-02-2012,41916.html>

[15] <http://www.irfs.az/content/view/8224/28/lang,eng/> and <http://www.irfs.az/content/view/7711/28/lang,eng/>

[16] Groupe de réponse préventive, Rapport sur l'arrestation d'Avaz Zeynalli, 11 janvier 2011

critiques à l'encontre du Président Aliyev<sup>[17]</sup>.

Ces dernières années, les personnes emprisonnées pour des raisons liées à l'exercice de leur droit à la liberté d'expression ont souvent été libérées avant la fin de leur peine d'emprisonnement. Cela a été notamment le cas du journaliste Eynulla Fatullayev et des jeunes militants et blogueurs Adnan Hajizade et Emin Milli. Tous étaient emprisonnés au moment de la mission conjointe du GIPA en Azerbaïdjan, en septembre 2010. Toutefois, aucun de ces cas n'a fait prévaloir la justice, dans la mesure où les anciens prisonniers conservent un casier judiciaire qui entache leur réputation et pourrait représenter un obstacle s'ils souhaitaient voyager à l'étranger ou exercer des fonctions publiques.

La question des prisonniers politiques en Azerbaïdjan a fait l'objet d'une attention croissante du Conseil de l'Europe, qui a spécialement chargé le Rapporteur spécial Christoph Strässer de suivre le dossier. À ce jour, les autorités azerbaïdjanaises n'ont toujours pas voulu coopérer avec Strässer, refusant de lui délivrer un visa lui permettant de se rendre dans le pays pour y entreprendre une mission d'enquête en vue de préparer le rapport requis par son mandat. En l'absence d'un visa pour Strässer, la Commission des questions juridiques et des droits de l'Homme de l'APCE a organisé une audition sur la situation, le 26 janvier 2012 à Strasbourg. Strässer examine actuellement les dossiers d'environ 70 prisonniers politiques présumés dans le pays<sup>[18]</sup>. Selon une opinion largement répandue, les personnes actuellement en détention sous des chefs d'accusation politiquement motivés ne seront pas condamnées avant le Concours Eurovision de la chanson en mai 2012, du fait de la publicité négative créée par un allongement de la liste des prisonniers politiques.

### **Restrictions des déplacements des journalistes étrangers**

Depuis la mission conjointe du GIPA en Azerbaïdjan en septembre 2010, les autorités ont appliqué de manière croissante des dispositions légales permettant de restreindre la capacité des journalistes étrangers à voyager et à travailler dans le pays.

En juillet 2011, le correspondant du journal allemand *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, Michael Ludwig, a été harcelé par les autorités locales à son arrivée dans l'enclave azerbaïdjanaise du Nakhitchevan. Ludwig possédait l'accréditation appropriée du Ministère des affaires étrangères, mais les autorités de Nakhitchevan ont refusé de l'autoriser à travailler. De plus, il n'avait pas l'autorisation de voyager seul, mais seulement accompagné d'un fonctionnaire, ce qui l'empêchait de mener librement des interviews et d'enquêter sur son sujet<sup>[19]</sup>. De même, en juillet 2011, le correspondant du journal russe *Izvestiya*, Yuri Snegirev, s'est vu refuser l'entrée en Azerbaïdjan en raison de deux articles qu'il avait rédigés sur le conflit du Nagorno Karabakh, dans lesquels, selon les autorités, il avait épousé les thèses arméniennes.

En juin 2011, la photoreporter de Bloomberg Diana Markosian s'est vue refuser à l'aéroport

---

[17] <http://en.rsf.org/azerbaidjan-newspaper-hounded-editor-jailed-04-11-2011,41345.html>

[18] [http://www.rferl.org/content/azerbaijan\\_continues\\_refuses\\_visa\\_to\\_council\\_of\\_europe\\_official/24456379.html](http://www.rferl.org/content/azerbaijan_continues_refuses_visa_to_council_of_europe_official/24456379.html)

[19] <http://en.rsf.org/azerbaidjan-authorities-in-lawless-nakhchivan-03-08-2011,40668.html>

l'entrée en Azerbaïdjan au motif que son nom de famille avait une consonance arménienne. En mai 2011, le rédacteur en chef adjoint de la radio moscovite *Ekho Moskvy*, Sergei Buntman, s'est vu interdire l'entrée en Azerbaïdjan suite à une interview qu'il avait menée avec les dirigeants de la « République du Nagorno Karabakh », non-officiellement reconnue<sup>[20]</sup>. En avril 2011, un correspondant du *New York Times* a informé *Reporters sans frontières* qu'on lui avait dit qu'il se verrait accorder un visa azerbaïdjanais uniquement s'il fournissait aux autorités tous les articles qu'il avait écrits sur le pays et s'il leur expliquait la grande quantité « d'informations négatives » sur l'Azerbaïdjan, publiées dans la presse des États-Unis d'Amérique<sup>[21]</sup>.

En avril 2011, le service de migration azerbaïdjanais a expulsé trois membres d'une équipe de télévision suédoise qui tournaient à Bakou un documentaire sur la situation des droits de l'homme et de la liberté d'expression. My Rohwedder Street, Charlie Laprevote et Charlotta Wijkström ont été arrêtés, alors qu'ils essayaient de filmer une manifestation pro-démocratique. Les journalistes possédaient un visa valide, mais on leur a affirmé qu'ils ne disposaient pas d'accréditation appropriée pour travailler dans le pays. Les journalistes ont déclaré que les hommes en civil qui les avaient arrêtés, leur avaient également confisqué leurs appareils photo numériques et effacé les images enregistrées sur leur carte mémoire<sup>[22]</sup>.

---

[20] <http://en.rsf.org/armenie-foreign-reporters-barred-from-06-07-2011,40610.html>

[21] <http://en.rsf.org/armenie-foreign-reporters-barred-from-06-07-2011,40610.html>

[22] <http://cpj.org/2011/04/swedish-television-crew-detained-deported.php>



# 5. Les libertés d'expression et de réunion pacifique : un renforcement et une limitation réciproques

par Rebecca Vincent, Coordinatrice de projet du GIPA, *ARTICLE 19*

Depuis la mission conjointe du GIPA en Azerbaïdjan en septembre 2010, la situation de la liberté d'expression a profondément évolué du fait du nombre croissant d'Azerbaïdjanais protestant dans les rues contre les options politiques et sociales du régime. Les autorités ont choisi d'y répondre par la répression et ont pris des mesures sévères pour limiter la capacité des citoyens à exercer leur droit à la liberté d'assemblée.

## Cadre international

Les libertés d'expression et de réunion pacifique sont des libertés fondamentales dans une société démocratique, qui se renforcent de manière complémentaire et mutuelle. La pleine jouissance du droit à la liberté d'expression dépend donc de la pleine protection du droit à la liberté de réunion pacifique : les groupes de citoyens ont besoin de pouvoir communiquer de manière efficace entre eux, avec l'État et avec d'autres acteurs non-étatiques afin de discuter des actions collectives. En l'absence de liberté d'expression, ces groupes n'ont pas la possibilité de s'exprimer librement et ne peuvent pas rendre publics leurs objectifs, intérêts et revendications<sup>[1]</sup>.

La capacité de se réunir pacifiquement est d'une importance particulière pour la liberté d'expression lorsque la population n'a pas d'accès aux moyens les plus efficaces pour communiquer un message politique. A titre d'exemple, on pourrait invoquer le cas de l'État qui contrôle les médias de masse – comme c'est le cas en Azerbaïdjan<sup>[2]</sup>. Comme indiqué par le Rapporteur spécial pour la liberté d'expression de l'Organisation des États américains, « des restrictions disproportionnées aux activités de protestation, en particulier en ce qui concerne les groupes qui n'ont aucun autre moyen de s'exprimer publiquement, compromettent sérieusement le droit à la liberté d'expression »<sup>[3]</sup>.

Comme pour la liberté d'expression, l'Azerbaïdjan est tenu de respecter le droit à la liberté de réunion pacifique en raison, d'une part, de son appartenance à l'ONU, au Conseil de l'Europe (CdE) et à l'OSCE, et d'autre part, de sa ratification des traités internationaux et régionaux des droits de l'homme, tels que le Pacte International sur les droits civils et politiques (PIDCP) et la Convention européenne des droits de l'homme<sup>[4]</sup>. En limitant la capacité des citoyens à exercer ces droits, les autorités azerbaïdjanaises violent leurs obligations internationales en matière de droits de l'homme et remettent en cause leur engagement de respecter les principes démocratiques.

En septembre 2011, le Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, Thomas Hammarberg, a rappelé dans ses *Observations* sur la situation des droits de l'homme en Azerbaïdjan la déclaration suivante de la Cour européenne des droits de l'homme : « hormis en cas d'incitation à la violence ou de rejet des principes démocratiques, des mesures préventives

[1] <http://www.wiltonpark.org.uk/resources/en/pdf/22290903/2012/wp1154-report>

[2] Voir Chapitre 9, « Le contrôle étatique sur les médias »

[3] <http://www.cidh.oas.org/annualrep/2008eng/Annual%20Report%202008-%20RELE%20-%20version%20final.pdf>

[4] Par exemple, la Cour européenne des droits de l'homme a noté dans quelques affaires que « la protection de l'opinion et la liberté de les exprimer est l'un des objectifs de la liberté de réunion et d'association consacrée à l'article 11 de la CEDH ». Voir, *United Communist Party of Turkey and Others c. Turquie* (1998).

importantes visant à supprimer la liberté de réunion et d'expression – aussi scandaleuses et inacceptables que certaines vues ou mots utilisés puissent sembler aux autorités, et aussi illégitimes que certaines exigences puissent l'être – rendent un mauvais service à la démocratie et même, la mettent souvent en danger. Dans une société démocratique fondée sur l'état de droit, les idées politiques qui défient le régime existant et dont la réalisation est défendue par des moyens pacifiques, doivent pouvoir s'exprimer à travers l'exercice du droit de réunion ainsi que par d'autres moyens légitimes »<sup>[5]</sup>. Hammarberg a exhorté les autorités azerbaïdjanaises à assurer le respect du droit à la liberté de réunion conformément à cette jurisprudence<sup>[6]</sup>.

### **Restrictions à la liberté de réunion**

Les autorités azerbaïdjanaises continuent de prendre des mesures pour limiter en pratique le droit à la liberté de réunion. L'un des procédés pour y parvenir est d'imposer aux groupes l'obligation de demander la permission pour tenir des manifestations. Les autorités refusent souvent de telles demandes déposées par des mouvements de jeunesse ou des partis politiques d'opposition, ou elles proposent des sites de substitution qui ne conviennent pas pour y tenir des manifestations, dans la mesure où ils sont éloignés du centre ville de Bakou<sup>[7]</sup>. Les manifestations tenues sans autorisation préalable sont souvent dispersées avec un recours excessif à la force. Elles mènent à des arrestations et des peines de détention administrative ou d'emprisonnement excessivement sévères.

Selon le mouvement civique NIDA, les restrictions ne concernent pas uniquement les rassemblements publics, puisque des sites privés tels que les hôtels Hilton et Hyatt Regency, à Bakou, ont commencé à refuser la tenue de réunions de mouvements de jeunesse dans leurs établissements<sup>[8]</sup>. Le militant de NIDA Turgut Gambar a déclaré : « ils nous ont d'abord chassé des rues. Puis ils nous ont expulsé des bâtiments. Ce problème doit être résolu maintenant, avant qu'ils commencent à nous expulser de nos maisons »<sup>[9]</sup>.

Le 6 mars 2012, la police de Bakou a employé la force de manière excessive afin de disperser une manifestation pacifique dans le centre ville. Quatre jeunes militants ont été passés à tabac, dont les anciens prisonniers politiques Jabbar Savalan et Dayanat Babayev, et quatorze manifestants ainsi qu'un journaliste ont été interpellés. Les manifestants s'étaient rassemblés pour réclamer la libération des prisonniers politiques à la suite de rapports déclarant que deux d'entre eux, Babek Hasanov et Mahammad Majidli, emprisonnés en raison de leur participation à des manifestations l'année précédente, avaient été passés à tabac par des agents pénitentiaires le 4 mars 2012<sup>[10]</sup>.

---

[5] Stankov and the United Macedonian Organisation Ilinden c. Bulgarie, 2 octobre 2001, §§ 86 et 97

[6] <https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?id=1839497>

[7] <http://www.amnesty.org/en/library/asset/EUR55/011/2011/en/831dedec-1c7a-47a3-99ec-f59d1c2f3a19/eur550112011en.pdf>, pp. 20-21

[8] <https://www.facebook.com/events/209385509158058/>

[9] Interview de Turgut Gambar avec ARTICLE 19 du 5 mars 2012

[10] <http://amnesty.org/en/news/azerbaijani-youth-activists-beaten-and-detained-peaceful-protest-2012-03-06>

Le 1er mars 2012, environ 1 000 habitants de la ville azerbaïdjanaise de Guba sont descendus dans la rue en signe de protestation à l'encontre des commentaires du gouverneur Rauf Habibov, accusant les habitants de cette ville d'être des « traîtres » et des « ingrats » en raison de la vente de leurs terres<sup>[11]</sup>. Le Bureau du Président a licencié Habibov le jour suivant. La police anti-émeute a eu recours à la force excessive pour disperser la manifestation. Au moins deux journalistes ont été grièvement blessés et cinq autres ont été aspergés de gaz lacrymogène<sup>[12]</sup>. En réponse à ces événements, la Représentante de l'OSCE sur la liberté de la presse, Dunja Mijatovic, a observé que « cet incident montre une fois de plus que les journalistes doivent être mieux protégés afin qu'ils puissent accomplir leurs tâches professionnelles sans crainte. La police est chargée d'assurer le maintien de l'ordre public, mais elle doit également s'assurer que les journalistes ne soient pas attaqués et qu'ils puissent rapporter en toute sécurité tous les événements publics »<sup>[13]</sup>.

En mars et avril 2011, des centaines d'Azerbaïdjanais sont descendus dans la rue pour une série de manifestations pacifiques pro-démocratiques inspirées par les insurrections au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Les manifestations étaient organisées par des groupes divers, dont des mouvements de jeunesse et des partis politiques d'opposition. Les autorités ont dissipé les rassemblements en employant la force de manière excessive et plusieurs centaines de manifestants ont été arrêtés. De même, de nombreux militants politiques ont été placés en détention à titre préventif<sup>[14]</sup>. Amnesty International a alors dénoncé « la criminalisation de manifestations pacifiques », représentant une nouvelle dimension inquiétante des agissements des autorités, qui ont poursuivi pénalement quatorze militants politiques pour avoir organisé des manifestations ou y avoir participé<sup>[15]</sup>.

Onze des militants poursuivis au pénal demeurent toujours en prison depuis leur arrestation lors des manifestations d'avril 2011 : Tural Abbasli, Arif Alishli, Zulfugar Eyvazov, Ulvi Guliyev, Arif Hajili, Rufat Hajibeyli, Shahin Hasanli, Babek Hasanov, Sahib Kerimov, Elnur Majidli, Mahammad Majidli et Ahad Mammadli<sup>[16]</sup>. Deux autres militants, emprisonnés depuis leur arrestation lors des manifestations, ont été récemment libérés. Elshan Hasanli s'est vu accorder une libération anticipée le 22 février 2012<sup>[17]</sup> et Elnur Israfilov a été libéré par grâce présidentielle le 15 mars 2012<sup>[18]</sup>. Le défenseur des droits de l'homme Vidadi Iskenderov, également arrêté pour avoir participé à des manifestations, a, quant à lui, été déclaré coupable pour s'être immiscé dans la tenue des élections de novembre 2010<sup>[19]</sup>.

---

[11] [http://www.rferl.org/content/azerbaijani\\_governor\\_sacked/24502635.html](http://www.rferl.org/content/azerbaijani_governor_sacked/24502635.html)

[12] <http://www.irfs.az/content/view/8206/28/lang.eng/>

[13] <http://www.osce.org/fom/88652>

[14] <http://www.amnesty.org/en/library/asset/EUR55/011/2011/en/831dedec-1c7a-47a3-99ec-f59d1c2f3a19/eur550112011en.pdf>, pp. 17-21

[15] Ibidem, pp. 27-29

[16] Ibidem, pp. 26-32

[17] [http://www.rferl.org/content/azerbaijani\\_opposition\\_activist\\_released\\_early\\_from\\_jail/24492862.html](http://www.rferl.org/content/azerbaijani_opposition_activist_released_early_from_jail/24492862.html)

[18] <http://www.contact.az/docs/2012/Politics/03153135en.htm>

[19] Voir Chapitre 4, « L'utilisation politique de la loi pour faire taire la liberté d'expression »

Le blogueur et activiste civique Bakhtiyar Hajiyeu reste en prison, purgeant une peine d'emprisonnement de deux ans pour avoir échappé au service militaire. Il a apparemment été pris pour cible en raison du rôle qu'il a joué dans l'organisation sur Internet de l'une des manifestations de mars 2011<sup>[20]</sup>. Parmi les organisateurs de ce mouvement via Facebook, figure également le blogueur Elnur Majidli. Basé à Strasbourg, il a été accusé d'avoir appelé au renversement du régime par la violence, un acte qui est passible d'une peine d'emprisonnement de douze ans. Bien que l'accusation ait été retirée ultérieurement, Majidli est toujours confronté à des restrictions à son droit de participer à la vie publique<sup>[21]</sup>. L'activiste politique Jabbar Savalan semble également avoir été pris pour cible pour avoir appelé à manifester sur Facebook. Il a passé 11 mois en prison pour possession de drogue, avant sa libération anticipée, en décembre 2011, par grâce présidentielle<sup>[22]</sup>.

### **La liberté de réunion pendant les élections législatives de 2010**

Les périodes électorales en Azerbaïdjan permettent de mettre en lumière, sur la scène internationale, de nombreuses atteintes aux droits de l'homme dans le pays, touchant avec davantage d'acuité la liberté d'expression et la liberté de réunion. Deux mois à peine après la mission conjointe du GIPA en Azerbaïdjan, en novembre 2010, le pays a tenu des élections législatives qui n'ont pas été conformes aux standards internationaux pour des élections démocratiques.

Selon le rapport final de la Mission d'observation des élections de l'OSCE/BIDDH, pendant la période électorale de 2010, « les libertés fondamentales d'expression et de réunion pacifique étaient restreintes et un discours politique engagé, facilité par des médias libres et indépendants, était presque impossible »<sup>[23]</sup>. Le rapport note qu'« aucun grand rassemblement public ou réunion de campagne n'a eu lieu » avant les élections. Les autorités locales avaient désigné des sites permettant aux candidats d'y tenir de petites réunions de campagne, mais le rapport a révélé que « quelques cas d'obstruction des activités de campagne des candidats par la police et les autorités locales, y compris sur les sites officiellement alloués » ont été signalés aux observateurs de l'OSCE<sup>[24]</sup>.

---

[20] Voir Chapitre 4, « L'utilisation politique de la loi pour faire taire la liberté d'expression »

[21] <http://www.indexonensorship.org/2011/04/azerbaijans-facebook-dissident/>

[22] <http://www.irfs.az/content/view/7961/28/lang,eng/>

[23] <http://www.osce.org/odihr/elections/azerbaijan/75073>, pp. 1

[24] Ibidem, pp. 11

# 6. La liberté d'association : pression sur les ONG, les défenseurs des droits de l'homme et les avocats

par *Human Rights House Foundation*

Les autorités azerbaïdjanaises ont réaffirmé à maintes reprises que le droit à la liberté d'association est une valeur fondamentale pour la République d'Azerbaïdjan. A l'occasion de sa candidature auprès du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, qui a finalement échoué, l'Azerbaïdjan avait énoncé que « l'état de droit, la démocratie et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales sont des piliers clés pour le développement national »<sup>[1]</sup>. Le travail des défenseurs des droits de l'homme et de leurs organisations est essentiel à la protection de ces piliers.

Au cours des dernières années, les autorités azerbaïdjanaises ont mené une campagne en plusieurs étapes pour faire taire les défenseurs des droits de l'homme. Elles ont procédé en faisant cesser les activités des organisations nationales et internationales des droits de l'homme et en s'immiscuant dans leur travail.

## Mesures législatives à l'encontre des ONG

Le Parlement azerbaïdjanais a introduit en 2009 de nouveaux amendements à la loi relative aux ONG, suivis, en mars 2011, d'un décret gouvernemental énonçant de nouvelles exigences concernant l'enregistrement des ONG internationales. Pour obtenir l'autorisation de travailler dans le pays, les ONG internationales doivent désormais parvenir à un accord avec les autorités azerbaïdjanaises en assurant, entre autres, qu'elles respecteront les valeurs morales nationales et ne participeront pas à des activités de propagande politique ou religieuse.

Selon la législation azerbaïdjanaise, une organisation qui reçoit plus de deux avertissements dans l'année pour faire cesser des violations notifiées, peut être dissoute. Une telle disposition est appliquée sans distinction et indépendamment de la gravité des violations ou de leurs conséquences.

Le 19 octobre 2011, la Commission européenne pour la démocratie par le droit (« la Commission de Venise ») a critiqué ces dispositions comme étant imprécises en raison de l'absence d'une définition des « valeurs morales nationales » et de la « propagande politique ou religieuse ». En outre, la Commission de Venise a critiqué la longueur indéfinie des négociations et a considéré ces nouvelles dispositions comme une violation des normes internationales<sup>[2]</sup>.

Le président du Comité de soutien étatique pour les ONG, le député Azay Guliyev, a écrit récemment qu'« il croit que le processus d'amélioration du cadre législatif permettant le bon fonctionnement des ONG et la nécessaire adoption de nouvelles lois, doit se poursuivre afin d'écartier tous les problèmes persistants en ce domaine »<sup>[3]</sup>. Etant donné la nature déjà restrictive de la législation existante, il s'agit en effet d'une étape préoccupante.

## Menaces à l'encontre des ONG et leur dissolution

La dissolution de la Maison des droits de l'homme en Azerbaïdjan a mis en évidence les

[1] Lettre du Représentant permanent de l'Azerbaïdjan auprès de l'Organisation des Nations Unies adressée au Président de l'Assemblée Générale, 25 mars 2009 (UN Doc: A/63/800)

[2] « La Commission de Venise critiquant la loi de l'Azerbaïdjan sur les ONG » : <http://humanrightshouse.org/Articles/17215.html>

[3] Azay Guliyev, op. cit., page 97.

difficultés rencontrées par les organisations de défense des droits de l'homme dans ce pays<sup>[4]</sup>.

Le 10 mars 2011, la Maison des droits de l'homme, créée en 2007 en tant que branche nationale de la Fondation des droits de l'homme, a été condamnée, sans aucun avertissement préalable, à cesser ses activités jusqu'à la conclusion d'un accord avec les autorités. Depuis 2007, la Maison des droits de l'homme transmet régulièrement des rapports aux autorités concernées, conformément aux lignes directrices nationales relatives à la communication des renseignements requis. Les amendements à la loi sur les ONG de 2009 ne contiennent aucune disposition exigeant des ONG déjà enregistrées et travaillant en Azerbaïdjan de conclure un accord avec le Ministère de la justice. Avant sa dissolution, aucun avertissement officiel n'a été émis et aucun mécontentement n'a été exprimé concernant les rapports que la Maison des droits de l'homme d'Azerbaïdjan rendait de manière régulière et en temps opportun auprès des autorités. Malgré un an de négociations, la Maison des droits de l'homme de l'Azerbaïdjan n'a toujours pas été autorisée à reprendre ses activités<sup>[5]</sup>.

Comme l'a souligné la Commission de Venise, dans son avis (paragraphe 85), « la liberté d'expression d'une association ne saurait être assujettie aux instructions des autorités publiques, sauf restrictions admissibles, prévues par la loi et nécessaires dans une société démocratique dans des buts clairement et strictement définis ».

Les actions à l'encontre de la Maison des droits de l'homme de l'Azerbaïdjan ne sont cependant que la partie visible de l'iceberg. En effet, la situation des ONG azerbaïdjanaises reste inchangée. Celles-ci font régulièrement l'objet d'immixtions et de menaces de la part des autorités. Par exemple, en février 2012, l'ILSJ a reçu un avertissement du Ministère de la justice déclarant que l'organisation avait omis de rapporter la réélection de son président. La lettre fait également référence au rapport de l'ILSJ sur la situation des droits de l'homme dans la République autonome de Nakhitchevan, que les autorités considèrent comme biaisé et faux. Une lettre similaire a également été envoyée au Centre de ressources pour la démocratie et le développement des ONG au Nakhitchevan. Ces deux ONG nationales sont parmi les rares organisations de défense des droits de l'homme fonctionnant encore dans cette enclave et ces avertissements constituent une grave menace à leur existence en tant qu'ONG enregistrées.

Le 19 avril 2011, l'Institut des droits des médias a reçu un avertissement du Ministère de la justice lui rappelant son obligation de déclarer tout changement de président, sans quoi une sanction administrative lui serait appliquée. L'Institut des droits des médias a répondu que l'avertissement n'était pas applicable, puisque le président de l'organisation n'avait pas été remplacé, mais réélu. Selon l'Institut des droits des médias, la loi ne prévoit pas d'informer le Ministère de la justice en cas de réélection.

## L'enregistrement par l'Etat en tant qu'outil de répression

---

[4] Voir: <http://humanrightshouse.org/Azerbaijan>

[5] La déclaration de la Fondation de la Maison des droits de l'homme : « *Human Rights House Azerbaijan closed down by Azerbaijani authorities* » (La Maison des droits de l'homme azerbaïdjanaise, dissoute par les autorités azerbaïdjanaises) : <http://humanrightshouse.org/Articles/16060.html>

La loi sur l'enregistrement par l'Etat et le registre étatique des entités juridiques, adoptée en 2003, prévoit un processus coopératif d'enregistrement des ONG en Azerbaïdjan. Les délais prévus à l'article 8 de la loi induisent une procédure rapide : en principe, le processus d'enregistrement dure 40 jours, avec une possibilité exceptionnelle de prolongation de 30 jours et une prolongation supplémentaire de 20 jours, si les documents concernant la demande d'enregistrement contiennent des lacunes<sup>[6]</sup>.

La réalité est cependant très différente<sup>[7]</sup>, puisqu'il existe un autre moyen de faire taire les organisations critiques qui consiste à ne pas leur permettre d'effectuer leur travail légitime de manière légale. De nombreuses ONG font indéniablement l'objet d'une application abusive de la réglementation, entraînant des retards quant à leur enregistrement. Forcé est de constater une complexité croissante et des retards considérables dans le processus d'enregistrement.

Le Centre d'observation électorale et d'étude de la démocratie (COEED) a demandé son enregistrement, après que l'organisation précédente, le Centre d'observation des élections (COE), a cessé ses activités avant l'élection présidentielle d'octobre 2008. La décision du Ministère de la justice de dissoudre le COE reposait sur le fait que l'organisation n'avait pas avisé les autorités d'un changement d'adresse et n'avait pas fait enregistrer ses branches régionales<sup>[8]</sup>. Depuis 2008, le COEED nouvellement créé s'est vu rejeter trois demandes d'enregistrement sur la base de divers écarts mineurs.

La décision de la CourEDH dans l'affaire Intigam Aliyev et autres, illustre bien ce problème. En mai 2003, Intigam Aliyev et 10 autres avocats ont fondé le Forum azerbaïdjanais des avocats, une organisation à but non lucratif. Intigam Aliyev est un célèbre avocat en Azerbaïdjan, activement engagé dans la défense juridique des victimes de violations des droits de l'homme. Les demandeurs se sont plaints du retard considérable de l'enregistrement par l'Etat de leur association, ce qui l'empêchait d'acquérir un statut juridique. Dans cette affaire, la CourEDH est arrivée à la conclusion qu'un délai excessivement long pour répondre à une demande d'enregistrement équivaut *de facto* à un refus d'enregistrement<sup>[9]</sup>. La Cour a conclu que « la simple entrée en vigueur d'une nouvelle loi [...] dégageant le Ministère de la justice d'une responsabilité pour manquement à des exigences procédurales [...] est arbitraire et incompatible avec les intérêts de la justice et la sécurité juridique ».

En d'autres termes, comme la Commission de Venise l'a indiqué, « ce délai serait acceptable s'il était strictement observé, et s'il n'était fait qu'un usage authentiquement exceptionnel de la possibilité de le prolonger »<sup>[10]</sup>. Déjà en 2002 et 2006, des rapports de l'OSCE ont montré que certaines demandes d'enregistrement, notamment celles des ONG de défense des droits

---

[6] Comme présenté par Azay Guliyev, « Les ONG en tant qu'institutions dans la législation azerbaïdjanaise », in: International Journal of Not-for-Profit Law, volume 13, numéro 4, décembre 2011, p. 95

[7] Pour plus d'informations à ce sujet, voir: Vugar Huseynov, « Le statut actuel de l'enregistrement étatique des ONG », Democracy Learning Public Union, 2011

[8] Voir: <http://dazzlepod.com/cable/08BAKU454/>

[9] Aliyev and Others c. Azerbaïdjan, CEDH, 28736/05, 18 décembre 2008

[10] Commission de Venise, Avis no. 636 / 2011, 19 octobre 2011, § 62



de l'homme, ont été traitées comme « exceptionnelles ». En résumé : « le principal défaut du système d'enregistrement des ONG est que la procédure est longue et complexe, et que son issue relativement imprévisible. Les cas documentés montrent que certaines ONG n'ont jamais reçu de réponse formelle à leur demande d'enregistrement, et que celles qui en ont eu une ne l'ont souvent obtenu qu'après un long délai »<sup>[11]</sup>.

### **Les défenseurs des droits de l'homme et les avocats : des victimes directes**

Contrairement à de nombreux autres pays européens, les membres du Parlement azerbaïdjanais n'hésitent pas à critiquer ouvertement les défenseurs des droits de l'homme. En réaction à la participation de certains défenseurs des droits de l'homme à la session de janvier 2011 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) à Strasbourg, le président du Parlement azerbaïdjanais, Ogtay Asadov, a dénoncé le mois suivant le fait que ces derniers ne tenaient jamais de propos positifs sur l'Azerbaïdjan et que cela créait une mauvaise image du pays. Il a ajouté que « nous devrions prendre des mesures contre ces problèmes »<sup>[12]</sup>.

Les autorités n'ont pas hésité à prendre de telles mesures. Le même mois, des perquisitions ont été menées dans les locaux de la Maison des droits de l'homme de l'Azerbaïdjan et de l'ILSJ. Les personnes engagées dans la campagne « Chanter pour la démocratie »<sup>[13]</sup> ont également été la cible de représailles pour avoir dénoncé les violations des droits de l'homme en Azerbaïdjan<sup>[14]</sup>. Les défenseurs des droits de l'homme, les utilisateurs des réseaux sociaux et les jeunes militants font toujours l'objet d'une répression tenace de la part de la police lors des manifestations, conduisant régulièrement à des interpellations et des incarcérations.

Les autorités ont expulsé des organisations locales de leurs locaux dans la région de Ganja en mars 2011. En août 2011, elles ont fait démolir le bâtiment, situé dans le centre de Bakou, qui abritait les bureaux de l'Institut pour la paix et la démocratie, de la Campagne azerbaïdjanaise d'interdiction des mines antipersonnel et du Centre de crise pour les femmes.

Les avocats sont une autre cible spécifique de répression pour les autorités. Plusieurs avocats ont fait l'objet d'avertissements dans le but de les empêcher de défendre les droits des personnes détenues. En plus de ce harcèlement, des actions concrètes ont déjà été prises à l'encontre des avocats qui ont osé fournir des conseils juridiques aux personnes ayant critiqué le gouvernement.

A titre d'exemple, deux avocats ont été radiés de l'Ordre des avocats et l'un d'entre eux a vu son permis suspendu :

- Elchin Namazov, un célèbre avocat qui a participé activement à la défense des manifestants arrêtés en avril 2011, a été radié de l'Ordre des avocats en septembre 2011 suite à une décision de justice. La même décision ordonnait au parquet d'ouvrir une procédure pénale

---

[11] Commission de Venise, op. cit., § 60

[12] Voir: <http://en.apa.az/news.php?id=139594>.

[13] Voir: <http://www.singfordemocracy.org>.

[14] <http://www.irfs.az/content/view/8075/lang,eng/>



à son encontre pour avoir bafoué la juridiction. Avant cet événement, il avait reçu des menaces et des avertissements en raison de son engagement dans la défense de jeunes militants et membres de l'opposition.

- En août 2011, Khalid Bagirov, avocat plaidant un certain nombre d'affaires criminelles d'intérêt général, a été radié soudainement de l'Ordre des avocats pour une période d'un an. Sa radiation a été considérée comme une conséquence directe de son implication en tant qu'avocat de Vidadi Iskenderov, un défenseur des droits de l'homme emprisonné. Du fait de sa radiation, l'avocat n'a pas pu continuer à défendre son client, qui a été ensuite reconnu coupable et condamné à une peine de trois ans d'emprisonnement<sup>[15]</sup>.
- Osman Kazimov, un célèbre avocat qui a défendu au pénal un grand nombre de militants de l'opposition connus et de personnalités publiques, a vu sa licence d'avocat suspendue le 4 février 2011. L'Ordre des avocats a renvoyé l'affaire devant la justice, en demandant sa radiation.

D'autres avocats ont été pris pour cible :

- Elchin Sadikhov, un avocat travaillant pour la protection des droits des médias, a été accusé de propagande contre le gouvernement. Il avait été l'un des avocats défendant le journaliste Eynulla Fatullayev, emprisonné jusqu'à l'été 2011.
- Intigam Aliyev a été exclu de l'Ordre des avocats en novembre 2005, alors qu'il avait rempli les critères juridiques requis pour l'obtenir. Après l'arrestation de centaines de manifestants en avril 2011, les autorités ont refusé de fournir à Aliyev et à Yalchin Imanov, un autre membre de l'Ordre des avocats, une liste des détenus dont ils avaient l'intention d'assurer la défense. Aliyev et Imanov ont fait l'objet d'actes de violence psychique et d'insultes de la part de plusieurs officiers de police.
- En mars 2011, Alaif Hasanov, assurant actuellement la défense de Bakhtiyar Hajiyev et de Shahin Hasanli, jeunes militants emprisonnés, a fait l'objet d'une campagne calomnieuse par les autorités locales.
- Un autre membre de l'Ordre des avocats, Aslan Ismayilov, a reçu un avertissement alléguant sa violation du Code de déontologie des avocats.

---

[15] Voir Chapitre 4, « L'utilisation politique de la loi pour faire taire la liberté d'expression »

# 7. La liberté d'information: un droit fondamental

par Nathalie Losekoot, Chargée de programme pour l'Europe, *ARTICLE 19*

La situation actuelle de la liberté d'information en Azerbaïdjan peut se résumer, selon le Directeur de l'Institut des droits des médias, Rachid Hajili, de la manière suivante : « nous avons beaucoup d'espoir lorsque la loi sur le droit à l'information a été adoptée, mais six ans n'ont pas suffi à en faire ce qu'elle devait être : un outil permettant de demander des comptes à notre gouvernement, permettant aux médias d'aborder les questions d'intérêt général et aux citoyens de prendre des décisions éclairées »<sup>[1]</sup>.

## Cadre international

Le droit à la liberté d'information est défini dans de nombreux instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, dont l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme et le Pacte International sur les droits civils et politiques : « Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit ».

Un consensus international sur l'existence d'un droit fondamental<sup>[2]</sup> d'accéder à une information détenue par les autorités se dessine du fait de la multiplication des normes régionales et législatives à ce sujet dans le monde entier. Ainsi, en avril 2009, la CourEDH a explicitement affirmé que l'article 10 de la CEDH garantissait la « liberté de recevoir des informations » détenues par les pouvoirs publics. Dans l'affaire de *TASZ c. Hongrie*<sup>[3]</sup> la CourEDH a noté l'importance du rôle joué par les médias et d'autres observateurs indépendants, y compris les ONG, dans la création d'« espaces de débat public ». Elle a souligné que toute ingérence dans la capacité de ces acteurs à obtenir des informations d'intérêt général doit pouvoir résister à « l'examen le plus scrupuleux »<sup>[4]</sup>. La Cour a également souligné que les gouvernements ont l'obligation « de ne pas faire obstacle à la transmission des informations » sur les questions d'intérêt général<sup>[5]</sup>.

Conformément à ses obligations internationales de respecter la liberté d'information, l'Azerbaïdjan a adopté en 2005 une loi sur le droit d'obtenir des informations, dite loi sur le DOI<sup>[6]</sup>, instaurant un cadre juridique spécifique. A l'époque, les organisations nationales et internationales ont salué l'adoption de la loi sur le DOI comme une première étape importante permettant à tous en Azerbaïdjan de jouir réellement de la liberté d'information. Cependant, plusieurs questions ont été soulevées, relatives notamment au grand nombre d'exceptions, à l'absence de sanctions pour les violations de la loi, à la relation incertaine entre cette loi et

[1] Interview du 15 mars 2012 de l'ARTICLE 19 avec le Directeur de l'Institut des droits des médias, Rashid Hajili

[2] Rapport du Rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression – Additif, Déclaration commune marquant dix années de collaboration : les dix principaux obstacles à la liberté d'expression à surmonter au cours de la prochaine décennie\*, 25 mars 2010

[3] *Társaság a Szabadságjogokért c. Hongrie*, Requête no. 37374/05, arrêt du 14 avril 2009

[4] *Ibidem*, §§ 26 et 27

[5] *Ibidem*, § 36

[6] La loi sur le droit d'obtenir des informations, approuvée par le Parlement de l'Azerbaïdjan, le 30 septembre 2005, et signée par le Président, le 19 décembre 2005

d'autres lois ainsi qu'à l'absence d'une stratégie et d'un plan d'action complets.

### **La mise en œuvre de la loi**

Depuis son adoption il y a plus de six ans, des questions ont été soulevées quant à la mise en œuvre de la loi, qui sont encore aujourd'hui sources de préoccupation. En particulier, l'absence d'un « Ombudsman » spécifiquement préposé aux questions d'information n'a permis aucun progrès quant aux politiques ou au règlement des différends relatifs aux demandes d'informations. Cette situation ne s'est pas améliorée avec l'attribution de ce rôle à l'Ombudsman pour les droits de l'homme par le Parlement azerbaïdjanais, en décembre 2010<sup>[7]</sup>.

La culture du secret est encore profondément enracinée dans la société azerbaïdjanaise. Les pouvoirs publics sont hostiles à la pleine exécution des obligations qui leur incombent en vertu de la loi. Il est largement reconnu que l'une des raisons du manque d'accès à l'information en Azerbaïdjan est la mentalité des institutions gouvernementales. En 2009, ARTICLE 19 a publié le rapport « Time to Reset the Code Locks », concluant que selon la tradition dominante en Azerbaïdjan, les fonctionnaires craignent de fournir des informations, même insignifiantes, sans en avoir obtenu l'autorisation au préalable<sup>[8]</sup>. Ces derniers mois, même les médias pro-gouvernementaux se sont plaints du refus fréquent des institutions gouvernementales<sup>[9]</sup> de donner des informations.

Une autre observation de Rashid Hajili, qui se référait en 2006 à un ancien maire de Bakou, sonne toujours vrai aujourd'hui. Le maire s'était vu poser une question sur le coût de la rénovation des rues et de la construction de nouvelles routes. « Il avait répondu en présence de nombreux journalistes : « Mes chers, qu'avez-vous à vous intéresser à mon portefeuille ? », refusant ainsi de répondre à la question. Malheureusement, de nombreuses institutions étatiques considèrent le budget de l'État comme leur propre budget et l'information disponible comme de l'information personnelle confidentielle »<sup>[10]</sup>.

Sur la base de travaux de recherche portant sur des sites Web gouvernementaux, l'Institut des droits des médias a constaté en août 2011 que la majorité d'entre eux tentait de classer les dépenses des fonds publics<sup>[11]</sup>. L'existence de sites Web est également utilisée par les fonctionnaires du gouvernement comme argument pour refuser de répondre aux demandes d'informations. Ils indiquent ainsi que « toutes les informations sont disponibles sur le site »<sup>[12]</sup>. D'autres refus sont justifiés par le fait que l'information était déjà diffusée par les médias. Par exemple, le Comité de l'État pour la construction de la ville et l'architecture a répondu à une demande d'information concernant le plan directeur de la ville de Bakou, que cette information serait régulièrement fournie aux médias (presse, télévision).

---

[7] <http://contact.az/docs/2011/Social/09249774ru.htm>

[8] <http://www.article19.org/data/files/pdfs/publications/azerbaijan-freedom-of-information-report.pdf>

[9] <http://contact.az/docs/2011/Social/09249774ru.htm>

[10] <http://www.osce.org/fom/19953>

[11] <http://www.svobodainfo.org/en/node/1294>, 1er septembre 2011

[12] <http://www.svobodainfo.org/en/node/1256>, 18 août 2011

La liberté d'information permet aux citoyens de faire des choix éclairés et d'examiner les actions de leur gouvernement. Afin de créer une relation de confiance entre les organes de l'État et le grand public, il est essentiel d'instaurer les principes de transparence et de participation du public au processus décisionnel. Sans un droit individuel d'accéder aux informations, les autorités peuvent en contrôler le flux, dissimulant ainsi des éléments préjudiciables au gouvernement et ne publiant de manière sélective que les informations qu'elles trouvent propres à la diffusion. Dans un tel climat, la corruption se développe et les violations des droits de l'homme peuvent être incontrôlées.

Les récentes menaces à l'encontre de la journaliste Khadija Ismayilova illustrent également les restrictions à la liberté d'information en Azerbaïdjan. Ses investigations sur la corruption font état de demandes d'information adressées au gouvernement concernant les activités commerciales de membres de la famille présidentielle et d'autres personnes proches du gouvernement<sup>[13]</sup>. Des décisions judiciaires ont autorisé ces entreprises publiques ou contrôlées par le gouvernement, à ne pas divulguer d'informations sur leurs activités et leurs budgets.

A titre d'exemple, une décision judiciaire de 2009 a exempté la société étatique pétrolière d'Azerbaïdjan (SEPDA) de divulguer des informations financières. Elle se fonde sur le fait que la société ne devrait pas être considérée comme « propriétaire d'informations », excluant ainsi l'obligation de justifier ses dépenses ou toute autre opération financière. Cette décision est critiquée par ARTICLE 19<sup>[14]</sup> en raison de son caractère attentatoire à la liberté d'information, ainsi qu'à l'obligation faite à l'Azerbaïdjan de lutter contre la corruption. La SEPDA y fait pourtant toujours référence pour rejeter les demandes d'informations. Alors que des législations, à travers l'Europe et le monde, garantissent l'accès à l'information en ce qui concerne les biens, les finances et la gestion des sociétés étatiques, de telles restrictions ne sont pas nécessaires dans une société démocratique, en ce qu'elles font obstacle à la collecte légitime d'informations sur une question d'intérêt général.

---

[13] <http://www.reportingproject.net/occrp/index.php/press-box/1346-occrp-journalist-khadija-ismayilova-receives-award>

[14] <http://www.article19.org/data/files/pdfs/publications/azerbaijan-freedom-of-information-report.pdf>, p. 34

## 8. La liberté d'expression en ligne

---

par Natasha Schmidt, Rédactrice en chef adjointe *d'Index on Censorship*

Le 1er mars 2012, les résidents de la ville de Guba, au nord de l'Azerbaïdjan, se sont rassemblés pour protester en raison des propos insultants tenus par un fonctionnaire local à l'encontre de la communauté locale. La polémique suscitée par ces insultes n'a eu de cesse de croître en raison d'une vidéo postée sur You Tube, qui en attestait. Suite aux manifestations, dont certaines ont conduit à la dégradation de propriétés appartenant au gouverneur, les autorités ont procédé à la perquisition de plusieurs cybercafés afin d'identifier la personne à l'origine de la diffusion de la vidéo<sup>[1]</sup>.

Le 7 mars 2012, la célèbre journaliste d'investigation Khadija Ismayilova a signalé qu'elle avait été victime d'une tentative de chantage. Selon certaines sources, Ismayilova a été menacée par le plus classique des moyens: des photographies la représentant dans son intimité lui ont été envoyées par la poste, accompagnées d'une note d'avertissement la sommant de « se comporter correctement », à défaut de quoi elle s'exposerait à des actes de « diffamation »<sup>[2]</sup>. Refusant de rester silencieuse, Ismayilova a rendu publique cette tentative de chantage. Le 14 mars 2012, en signe de représailles, une vidéo intime d'Ismayilova, réalisée par une caméra cachée, a été postée sur Internet<sup>[3]</sup>.

L'importante diffusion des travaux d'Ismayilova sur Internet permet de toucher un large public, ce qui a indubitablement nourri l'envie de la faire taire. En effet, elle n'hésite pas à faire état de la corruption dans le pays ou encore à revendiquer le fait que les fonctionnaires doivent répondre de leurs actes. Elle n'hésite pas non plus à aborder des sujets tabous, concernant notamment le Président : elle s'est continuellement investie dans des enquêtes relatives au comportement et aux affaires du Président Aliyev. En plus de ses interventions pour une célèbre émission de radio diffusée par le service azerbaïdjanais de *Radio Free Europe/Radio Liberty*, elle œuvre activement sur les réseaux sociaux, affichant régulièrement ses rapports sur Facebook. Ismayilova compte actuellement près de 2 000 contacts sur Facebook, parmi lesquels figurent de nombreux journalistes, des militants politiques et de la société civile ainsi que des blogueurs spécialisés sur l'Azerbaïdjan. Sa popularité sur Internet constitue, pour le gouvernement d'Ilham Aliyev, un embarras continu.

Ces événements démontrent l'importance du rôle que joue actuellement Internet dans l'activisme de la société civile azerbaïdjanaise, principalement dans la capitale mais aussi, dans une moindre mesure, dans les centres urbains à l'extérieur de Bakou. Son rôle a augmenté considérablement au cours des dix-huit derniers mois, pour en faire un moyen de communication de plus en plus important pour les militants et une source d'information vitale, notamment en raison du manque de pluralisme médiatique dans le pays.

Selon *OpenNet Initiative*, Internet est « en grande partie libre de toute censure directe »<sup>[4]</sup>. Les internautes sont de plus en plus nombreux, notamment à Bakou. Le gouvernement a lancé d'importantes mesures, notamment des appels aux capitaux étrangers, pour renforcer le secteur

---

[1] <http://www.eurasianet.org/node/65092>

[2] [http://www.rferl.org/content/azerbaijan\\_ismailova\\_blackmail\\_rferl\\_journalists\\_threats/24509372.html](http://www.rferl.org/content/azerbaijan_ismailova_blackmail_rferl_journalists_threats/24509372.html)

[3] <http://www.article19.org/resources.php/resource/2994/en/azerbaijan:-in-solidarity-with-khadija-ismayilova>

[4] <http://opennet.net/research/profiles/Azerbaijan>

des télécommunications dans le cadre de ses plans plus larges de croissance de l'économie et d'attraction des investisseurs.

Environ un tiers du pays, ou 27 pour cent de la population selon certaines estimations, a accès à Internet<sup>[5]</sup>. Selon un rapport<sup>[6]</sup> l'Azerbaïdjan compte plus de 36 000 internautes, et les sources officielles citent plus de 13 000 noms de domaines enregistrés avec le suffixe « .az »<sup>[7]</sup>. Le ministre des communications de l'Azerbaïdjan a déclaré que les utilisateurs d'Internet à haut débit représentaient 30 pour cent de la population. En réalité, environ 90 pour cent de l'accès à Internet se fait uniquement à bas débit.

Les réseaux sociaux se sont popularisés en raison de la répression croissante des droits à la liberté de réunion pacifique et d'association. Un rapport énonce que le nombre d'utilisateurs de Facebook en Azerbaïdjan s'élève à plus de 500 000<sup>[8]</sup>. La page Facebook de la campagne « Chanter pour la démocratie » compte plus de 1 500 abonnés. Créée en 2011, cette page vise à sensibiliser la population à la situation désastreuse de la libre expression et des droits de l'homme dans le pays, avant le Concours Eurovision de la chanson qui aura lieu à Bakou en mai 2012. YouTube et Twitter deviennent également de plus en plus populaires dans le pays.

Les professionnels des médias et les journalistes d'investigation continuent à courir des risques d'intimidation, voire de violence, considérables. Les médias indépendants sont menacés de poursuites judiciaires et manquent de recettes publicitaires. Internet est donc devenu l'un des outils majeurs de partage et de diffusion d'informations et de soutien des actions et campagnes de la société civile. Ainsi, *Objectiv.tv* est devenu une ressource fiable pour les nouvelles qui ne sont pas signalées dans les médias mainstream: ces derniers mois, *Objectiv.tv* a régulièrement mis l'accent sur les démolitions de propriétés qui s'inscrivent dans une logique d'embellissement de Bakou en vue du Concours Eurovision de la chanson. Le journalisme citoyen a joué un rôle important dans la collecte de cette information, puisque des images prises par des téléphones mobiles ont été utilisées pour prouver les actes de démolition.

Conscientes de la manière dont les journalistes, militants et critiques du gouvernement utilisent Internet pour faire entendre leur cause, les autorités azerbaïdjanaises prennent de plus en plus de mesures pour contrôler les contenus en ligne et bâillonner les activistes d'Internet. Par conséquent, les internautes qui diffusent des opinions pro-démocratiques non conformes à la position officielle du gouvernement, encourrent des peines d'emprisonnement et de lourdes amendes.

#### Un précédent

En 2009, deux militants, Emin Milli et Adnan Hajizade, ont été emprisonnés pour vandalisme après avoir publié en ligne une vidéo satirique. Ce fut l'un des événements d'une série illustrant l'intolérance absolue du gouvernement aux critiques à son égard. Il a également révélé que

---

[5] [http://www.freedomhouse.org/sites/default/files/inline\\_images/Azerbaijan\\_FOTN2011.pdf](http://www.freedomhouse.org/sites/default/files/inline_images/Azerbaijan_FOTN2011.pdf)

[6] <http://www.internetworldstats.com/asia/az.htm>

[7] <http://www.news.az/articles/tech/56036>

[8] <http://www.news.az/articles/tech/56094>

les autorités étaient de plus en plus conscientes du rôle que joue Internet dans la diffusion et le partage croissants des informations sur la violation des droits de l'homme et de la liberté d'expression. La gravité de leur peine – 30 et 24 mois – représente un moyen de dissuasion fort à l'encontre des personnes qui utilisent Internet pour se faire entendre<sup>[9]</sup>.

Au début de l'année 2011, dans le sillage des manifestations généralisées au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, le gouvernement a bâillonné des militants qui utilisaient les réseaux sociaux pour organiser des mouvements appelant à des réformes démocratiques, à l'amélioration de la situation des droits de l'homme et au droit à la liberté d'expression. En plus du harcèlement et de l'arrestation des jeunes impliqués dans l'organisation des manifestations<sup>[10]</sup>, les policiers ont interrogé un certain nombre de militants en ligne au sujet de leurs activités sur Facebook. Ces affaires ont démontré l'existence d'une nouvelle stratégie inquiétante adoptée par les autorités azerbaïdjanaises.

En plus de la pression du gouvernement, certaines chaînes de télévision publiques locales ont mené également des campagnes contre les sites de réseaux sociaux. Elles diffusaient des entretiens dans lesquels des psychologues et des spécialistes d'Internet démontraient que les activités en ligne pourraient avoir un effet néfaste sur l'image de l'Azerbaïdjan et qu'elles constituaient une menace pour la sécurité du pays<sup>[11]</sup>.

Ces dernières années, il est devenu courant pour les tribunaux azerbaïdjanais de prononcer des peines à l'encontre de journalistes et militants pour des chefs d'accusation qui n'étaient pas directement liés à leur travail<sup>[12]</sup>. Ceci a eu pour conséquence d'éloigner les journalistes et les militants de la société civile de leurs objectifs, et plus important encore, de dissimuler l'hostilité des autorités envers les critiques qui leurs sont adressées. Les journalistes et les militants sur Internet ne sont pas épargnés, ils sont également la cible de cette pratique.

## **Le Forum sur la gouvernance de l'Internet**

Le gouvernement est fier de ses travaux pour l'amélioration de l'infrastructure d'Internet dans le pays. Jouant le rôle d'hôte du 7ème Forum annuel sur la gouvernance de l'Internet (FGI), début novembre 2012, le gouvernement azerbaïdjanais se considère sans aucun doute comme une figure importante dans la région en matière d'innovation technologique<sup>[13]</sup>. En outre, il met en avant l'existence de sites hostiles au gouvernement pour prouver que la liberté d'expression est en plein essor en Azerbaïdjan, et forme ce que l'Ambassadeur azerbaïdjanais au Royaume-Uni a appelé « un paysage médiatique remarquablement vivant »<sup>[14]</sup>.

Les partisans de la tenue du FGI en Azerbaïdjan soutiennent que l'événement pourrait, d'une

---

[9] <http://www.article19.org/data/files/pdfs/publications/free-expression-under-attack.pdf>, pp. 12-13

[10] Voir Chapitre 5, « Les liberté d'expression et de réunion pacifique : un renforcement et une limitation réciproques »

[11] [http://www.rferl.org/content/azerbaijan\\_activist\\_prison/2330387.html](http://www.rferl.org/content/azerbaijan_activist_prison/2330387.html)

[12] Voir Chapitre 4, « L'utilisation politique de la loi pour faire taire la liberté d'expression »

[13] <http://www.itu.int/plenipotentiary/2010/statements/azerbaijan/mammadov.html>

[14] <http://www.guardian.co.uk/world/2011/may/20/change-azerbaijan-long-before-eurovision>



part, aider à renforcer la démocratisation, et d'autre part, permettre aux utilisateurs d'Internet de créer un réseau plus performant. Cependant, les défenseurs de la liberté d'expression rappellent le cas de la Tunisie, qui avait accueilli en 2005 le Sommet mondial sur la société de l'information, précurseur du FGI. Dans ce pays, la situation des militants, journalistes et hommes politiques d'opposition s'était en réalité détériorée à la suite de la Conférence. L'argument le plus convaincant contre l'événement est tout simplement que l'Azerbaïdjan n'est pas un pays démocratique<sup>[15]</sup>. *Reporters sans frontières* a qualifié le Président Ilham Aliyev de « prédateur d'Internet »<sup>[16]</sup>.

Il est clair que, pour ce pays, l'investissement dans l'infrastructure Internet est nécessaire. Comme le GIPA l'a rapporté en automne 2010, la fracture numérique entre les régions rurales et urbaines de la population est très importante. Les régions à l'extérieur de la capitale sont mal raccordées à Internet.

Selon les statistiques officielles pour 2010, 36 pour cent des neuf millions de personnes résidant en Azerbaïdjan ont accès à Internet. Parmi eux, seulement 19 pour cent ont accès à Internet à haut débit. La plupart des utilisateurs utilisent la technologie Internet dial-up, qui représente souvent un service lent et moins fiable<sup>[17]</sup>. La connexion mobile est également utilisée, notamment par le biais de la technologie de troisième génération (3G), introduite en Azerbaïdjan en 2010<sup>[18]</sup>. Jusqu'à la fin 2011, la technologie 3G était seulement proposée par un fournisseur dans le pays. Un rapport de *Radio Free Europe/Radio Liberty* a révélé que les actionnaires majoritaires de l'entreprise étaient membres de la famille du Président Aliyev<sup>[19]</sup>. En 2011, *Azercell* a obtenu une licence pour fournir un accès 3G.

Toutefois, l'accès à Internet à l'extérieur de Bakou reste encore extrêmement limité. Même à Bakou, où de solides infrastructures ont été mises en place, utiliser Internet peut coûter très cher. A l'extérieur de la capitale, les infrastructures sont moins fiables et nombreux sont ceux qui ne peuvent se permettre de payer un abonnement<sup>[20]</sup>.

## Les élections et Internet

En raison de l'influence croissante d'Internet et de son accès plus facile au niveau mondial, la Toile s'est pour la première fois révélée être un puissant outil de campagne à l'occasion des élections législatives de novembre 2010 en Azerbaïdjan. Le parti au pouvoir a utilisé Internet pour sa campagne. Mais il s'est avant tout concentré sur la télévision, première source d'information et de propagande électorale pour la majorité des Azerbaïdjanais, ainsi que sur les journaux locaux et nationaux. Pour de nombreux hommes politiques de l'opposition en revanche, Internet

[15] <http://www.freedomhouse.org/report/freedom-world/2011/azerbaijan>

[16] [http://en.rsf.org/spip.php?page=predateur&id\\_article=37258](http://en.rsf.org/spip.php?page=predateur&id_article=37258)

[17] <http://www.internetworldstats.com/asia/az.htm>

[18] <http://www.itu.int/ITU-D/ict/newslog/Azercell+Launches+3G+Services+Azerbaijan.aspx>

[19] [http://www.azadliq.az/index.php?option=com\\_content&view=article&id=7305:azerbaijani-presidents-daughters-tied-to-fast-rising-telecoms-firm&catid=347:meqaleen&Itemid=545](http://www.azadliq.az/index.php?option=com_content&view=article&id=7305:azerbaijani-presidents-daughters-tied-to-fast-rising-telecoms-firm&catid=347:meqaleen&Itemid=545)

[20] <http://www.easternpartnership.org/community/debate/republic-facebook-vs-republic-azerbaijan>



représentait seul média disponible pour diffuser leurs messages politiques, stratégiques et de campagne. La Toile était pratiquement le seul espace où le droit à la liberté d'expression pouvait être pleinement exercé. Les réseaux sociaux et les blogs ont permis à des segments de la société azerbaïdjanaise en déshérence de s'engager pour la construction d'une société et d'une politique alternatives.

## **Blocage**

Le blocage temporaire de certains sites Web a été signalé, mais en général, le gouvernement s'abstient de ce type de censure directe sur l'Internet<sup>[21]</sup>. En mars 2010, l'accès à Facebook, Yahoo, G-mail et au site Web du service azerbaïdjanais de *Radio Free Europe/Radio Liberty* a été bloqué. De même, le site du journal d'opposition *Azadliq* a été bloqué durant la même période, vraisemblablement en raison de la couverture par ce site de certaines transactions commerciales du Président Aliyev à Dubaï<sup>[22]</sup>.

Le manque de transparence sur la vie économique et politique en Azerbaïdjan est toujours une préoccupation importante pour les défenseurs des droits de l'homme et de la liberté d'expression. La corruption et les négociations commerciales secrètes empoisonnent Internet comme le reste de la société. Elles compromettent gravement le droit des citoyens à l'information et à un gouvernement qui répond de ses actes. Elles privent le pays d'une éthique commerciale saine qui engendrerait de la croissance économique et favoriserait les meilleures pratiques.

Plus Internet est populaire, plus les médias en ligne craignent que des restrictions soient imposées. Certains signent tendent à démontrer que le gouvernement commence à filtrer et bloquer les sites qui hébergent des contenus ouvertement critiques de la politique en vigueur ou faisant la promotion de réformes démocratiques.

Il est évident qu'en Azerbaïdjan, ceux qui se battent pour que la société change réellement – notamment en ce qui concerne la politique et la possibilité de disposer effectivement de la liberté d'expression dans le pays – utilisent Internet de manière croissante pour diffuser le plus largement possible leurs images, informations et messages de campagne. Pour les citoyens ordinaires, Internet est également devenu un moyen facile de partager des informations sur les événements locaux et les changements imposés à leurs communautés par un gouvernement désireux de s'enrichir et de développer son impact dans les régions. Mais avec des autorités de plus en plus conscientes de la puissance des outils en ligne, notamment dans le sillage du « printemps arabe », des restrictions plus strictes quant à l'utilisation d'Internet et l'accès à ses contenus semblent à l'horizon. Surtout, les utilisateurs d'Internet risquent de plus en plus d'être emprisonnés ou soumis à des actes de violence. Comme dans de si nombreux segments du paysage médiatique azerbaïdjanais, cela pourrait instaurer un climat de peur et d'autocensure.

---

[21] <http://www.eng.kavkaz-uzel.ru/articles/13149/>

[22] <http://globalvoicesonline.org/2010/03/10/azerbaijan-confusion-over-internet-problems-with-azadliq-site/>

## 9. Contrôle étatique sur les médias

par Dominique Thierry, Consultant en développement des médias, *Association mondiale des journaux et des éditeurs de médias d'information*

Depuis la mission conjointe du GIPA dans le pays en septembre 2010, les autorités azerbaïdjanaises ont encore renforcé le contrôle exercé sur les médias. Seule une poignée de titres contribuent désormais au pluralisme médiatique.

### Harcèlement et autocensure

Les autorités continuent d'exercer une pression directe à travers l'emprisonnement de journalistes et de blogueurs, ce qui renforce une autocensure déjà très répandue<sup>[1]</sup>. Rapide à juger journalistes et blogueurs, l'État est beaucoup plus lent lorsqu'il s'agit d'enquêter sur des actes de violence à l'encontre de ces derniers. Depuis l'assassinat du journaliste Elmar Huseynov en 2005, pratiquement aucun acte de violence contre un journaliste n'a fait l'objet d'une enquête ou de poursuites sérieuses. Tandis que journalistes et blogueurs restent derrière les barreaux pour avoir fait leur travail, ceux qui recourent à la violence pour faire taire les voix critiques restent en liberté<sup>[2]</sup>.

Une telle différence de traitement apparaît également dans les avertissements des instances de régulation: la chaîne indépendante ANS TV a reçu un avertissement sévère pour avoir diffusé des programmes susceptibles de choquer les moins de dix-huit ans ou au « contenu érotique et cruel », tandis que la chaîne pro-gouvernementale *Lider TV* n'a fait l'objet d'aucun avertissement pour la diffusion en 2011 d'une vidéo à caractère sexuel dans le cadre d'une campagne calomnieuse contre deux journalistes d'opposition, Natig Adilov et Gan Tural<sup>[3]</sup>.

### Le contrôle de l'Etat sur les médias audiovisuels

D'une manière plus subtile, le gouvernement a renforcé son emprise sur les médias audiovisuels grâce à des réglementations, des appropriations directes ou encore des prises de contrôle économique indirectes.

Les autorités, notamment l'administration présidentielle, contrôlent presque tous les médias audiovisuels. Seule la chaîne de télévision ANS TV, qui appartient à une société privée, demeure marginalement indépendante. Cependant, la chaîne a été contrainte d'adoucir le ton à au moins deux reprises, suite à une suspension de 18 jours dont elle a fait l'objet en novembre 2006, et à une longue inspection fiscale en 2010, sanctionnant sa couverture des élections législatives<sup>[4]</sup>.

Le budget de l'Etat finance généreusement AzTV (32 millions AZN donnés en 2011<sup>[5]</sup>) et la chaîne de télévision publique ITV (16,1 millions AZN donnés en 2011), alors que toutes deux continuent de percevoir d'importantes recettes publicitaires. Aucune de ces deux chaînes n'a publié ses comptes, et l'introduction d'un abonnement payant à ITV a été reportée jusqu'en 2014<sup>[6]</sup>.

[1] Voir Chapitre 4, « L'utilisation politique de la loi pour faire taire la liberté d'expression »

[2] Voir Chapitre 3, « L'Impunité en cas de violence à l'encontre des journalistes »

[3] Institut pour la liberté et la sécurité des journalistes, La liberté de la presse en Azerbaïdjan : rapport six-mensuel, juillet 2011

[4] IREX Media Sustainability Index 2011

[5] 1 AZN = 0.80 GBP, 15 Mars 2012

[6] [http://fes.ge/images/Fes\\_Files/2011-Publ-AM/web\\_medialandscapes\\_eng.pdf](http://fes.ge/images/Fes_Files/2011-Publ-AM/web_medialandscapes_eng.pdf)

Le directeur général d'AzTV est nommé par le président de l'Azerbaïdjan. La chaîne dispose d'une liste d'invités interdits (membres pour la plupart de l'opposition politique), tandis qu'ITV a diffusé quelques rares programmes d'opposition lors des campagnes électorales. ITV est dirigée par un Conseil de neuf membres élus par le Parlement, issus d'une liste compilée par différents acteurs de la société civile. Ce conseil est chargé de désigner le directeur général de la chaîne. Toutefois, ses pouvoirs ont été réduits en 2009, ce qui a incité les acteurs des médias indépendants à démissionner de son Conseil d'administration.

Alors que l'identité de leur véritable propriétaire reste difficile à établir, les émetteurs privés *Lider*, *Space*, *Azar* et *Khazar TV* diffusent tous des programmes pro-gouvernementaux. En ce qui concerne les 14 chaînes régionales, seules deux d'entre elles respectent les normes professionnelles.

### **Une autorité de régulation partielle**

L'autorité de régulation, le Conseil national azerbaïdjanais de la radio et de la télévision (CNRT), est entièrement financée par le budget de l'État et l'intégralité de ses membres, au nombre de neuf, sont nommés directement par le Président.

La CNRT fait preuve d'un parti-pris évident en faveur de l'État dans l'attribution des licences : la chaîne étatique AzTV a remporté les deux appels d'offres organisés par le Conseil (la chaîne de sport *Idman* et la chaîne culturelle *Medeniyyet*), en violation flagrante de la loi contre la concentration audiovisuelle (article 15 de la loi sur la radio-télédiffusion<sup>[7]</sup>). Le CNRT tente actuellement de prendre le contrôle des chaînes de télévision en ligne indépendantes *Objektiv* et *Kanal 13*.

Au cours de ses dix années d'activité, le CNRT n'a jamais publié la liste des fréquences audiovisuelles disponibles, bien qu'il soit requis de le faire une fois par an. Selon le plan de mise en place de l'audiovisuel numérique, adopté par le Conseil des ministres début 2011, le premier stade du passage au numérique est censé avoir lieu en 2012 à Bakou, Ganja et au Nakhitchevan. Or, aucun nouvel appel d'offres n'a été lancé pour l'attribution des futures fréquences disponibles.

Les ONG de droits des médias ont mis en place une organisation spécifique afin de surveiller les activités du CNRT, le Conseil de contrôle de l'émetteur national<sup>[8]</sup>.

### **Un marché de la publicité déformé**

La télévision détient la majeure partie du marché publicitaire, avec plus de 75 pour cent de toutes les recettes (40 millions AZN en 2011). Ce constat indique une certaine distorsion du marché publicitaire, dans la mesure où les parts de marché de la télévision avoisinent généralement 55 ou 60 pour cent dans les autres pays<sup>[9]</sup>.

L'économie azerbaïdjanaise est principalement publique, ce que signifie que les ressources disponibles sur le marché des médias appartiennent au gouvernement. En 2008, 40 pour

---

[7] Ibidem

[8] Projets de rapport IMS – Centre de médias de l'Azerbaïdjan (CMA)

[9] Zenith Optimedia 2011

cent des recettes publicitaires émanait du secteur bancaire et 25 pour cent du secteur des télécommunications, tous deux sous contrôle gouvernemental<sup>[10]</sup>. La société de télécommunications privée *Azercell* fait figure d'exception en plaçant des encarts dans les journaux d'opposition.

D'après les estimations, 4.3 millions AZN se répartissent entre les journaux et les sites Web. Les journaux d'opposition, tel que *Yeni Musavat* (le premier tirage du pays avec environ 10 000 exemplaires), ne perçoivent pratiquement aucune recette publicitaire. Parmi les dix journaux les mieux vendus (par abonnement ou vente au détail), seuls les titres étatiques parviennent correctement à attirer les annonceurs, signe d'un biais politique évident.

#### Propriété étatique de la presse écrite

Plus de 4 200 titres de presse écrite et 50 agences de presse sont enregistrés auprès du Ministère de la justice. En pratique, moins de 36 quotidiens, environ 100 hebdomadaires et un peu plus de 80 mensuels publient régulièrement. 80 journaux régionaux ne sont que des organes des autorités locales et paraissent quelques fois par mois. Une trentaine de publications départementales et industrielles sont soutenues par des organismes étatiques et des entreprises qui subventionnent leurs abonnements. 150 publications « nationales » sont concentrées à Bakou.

Quatre-vingts pour cent des journaux appartiennent à l'État, qui fait souscrire des abonnements aux institutions étatiques comme les universités, les hôpitaux ou les écoles, ce qui représente 80 pour cent des tirages (de 3 000 à 6 000 exemplaires en moyenne).

L'État maintient donc des titres sans aucune portée ni lectorat, dans l'espoir de noyer la poignée de journaux indépendants et d'opposition qui perdurent. Parmi ces derniers figurent le journal d'opposition *Yeni Musavat*, la voix du parti Musavat, et *Azadliq*, l'organe du Front populaire. Les journaux indépendants populaires *Zerkalo* et *Ekho*, en langue russe, se débattent dans des difficultés financières considérables. Confrontée à la concurrence croissante des médias en ligne et à la crise financière, la diffusion a globalement baissé de 30 pour cent par rapport à 2009. Le faible développement du réseau de vente constitue un facteur de pression supplémentaire<sup>[11]</sup>.

#### Obstacles à la vente de la presse écrite

Quarante-deux pour cent de la population n'a pas accès à un kiosque de presse ; l'Azerbaïdjan compte en moyenne un point de vente pour 11 250 habitants. Plus de 70 pour cent de la distribution est passée sous le contrôle du gouvernement, à travers deux sociétés, *Azermetbuatyayim* en régions et *Gasid* à Bakou et *Soumgait*, qui distribuent principalement les journaux pro-gouvernementaux<sup>[12]</sup>. Le distributeur privé *Qaya* s'est vu confisquer tous ses points de vente, qui ne lui ont toujours pas été restitués malgré un décret présidentiel de 2005 en ce sens.

A Bakou, le nombre de kiosques a encore diminué suite à la mise en place de nouveaux points de vente standardisés et luxueux, aux horaires d'ouverture plus courts, limitant ainsi l'accès

[10] Citation du jour du rédacteur en chef du CMA, septembre 2011

[11] Rapport de la Fondation de charité et de lumière, 2012

[12] <http://www.wan-press.org/pfreedom/articles.php?id=5168>, Mission pour la liberté de la presse de l'Association mondiale des journaux et des éditeurs de médias d'information (WAN-IFRA) en Azerbaïdjan, 22 à 24 septembre 2009

des citoyens aux journaux et la vente prédominante d'autres articles. La presse indépendante et d'opposition doit compter sur les vendeurs de rue, confrontés à des barrières toujours croissantes qui accentuent la baisse des ventes. Ainsi, sur les premiers mois de 2012, *Yeni Musavat* a vendu en moyenne 1 500 exemplaires de moins par numéro, sur un tirage de 10 000.

### **Des subventions d'Etat en échange de la loyauté**

Depuis 2005, l'État a mis en place un système de subventions qui a contribué à fausser le marché. Trente journaux reçoivent moins de 2 000 AZN chacun. En 2008, 38 titres de presse écrite ont reçu 5 000 AZN chacun, alors qu'en 2009, 39 journaux ont reçu 10 000 AZN chacun.

En 2009, la Caisse de l'État pour le soutien étatique aux médias de masse a été créée avec un budget de 1,3 million AZN auxquels ont été rajoutés 2 millions AZN en 2010. En juillet 2010, à l'occasion du 135<sup>ème</sup> anniversaire de la presse en Azerbaïdjan, d'importantes récompenses financières ont été décernées aux journalistes, ainsi que des médailles et cadeaux. Un décret présidentiel a également alloué 5 millions AZN à la construction d'un complexe résidentiel pour les journalistes, permettant ainsi d'exercer une pression directe sur la vie privée de journalistes contraints d'obéir pour pouvoir conserver leur logement<sup>[13]</sup>.

En 2011, 2,4 millions AZN ont été alloués à la Caisse de l'État et chaque titre a reçu jusqu'à deux versements de 20 000 AZN.

L'idée initialement positive de soutenir financièrement le développement des médias a rapidement été détournée, la Caisse devenant un moyen « d'acheter » la loyauté des récipiendaires. Les fonds de l'État ont été utilisés pour soutenir l'existence des médias étatiques, au lieu de créer un marché équitable et ouvert.

### **L'autorégulation discréditée**

Créé en mars 2003 comme un organisme d'autorégulation fondé sur l'appartenance volontaire, le Conseil national de la presse surveille les violations du Code de déontologie. L'année dernière, il a publié une liste noire de 100 médias si corrompus qu'ils étaient décrits comme des « journalistes maîtres chanteurs, extorquant de l'argent aux citoyens et aux entreprises ». Cette liste fournit au gouvernement un argument en faveur du maintien des dispositions punissant la diffamation au pénal. Le Conseil, avec le soutien de l'OSCE, a pourtant présenté au Parlement un projet de loi de dépénalisation de la diffamation.

Au cours de ses neuf années d'existence, le Conseil national de la presse a perdu son influence en même temps que les médias indépendants s'affaiblissaient, et le nombre de ses membres a diminué. En 2011, le Conseil a tenté d'acquérir des pouvoirs discrétionnaires plus importants lui permettant de suspendre des publications en cas de violation du Code de déontologie. Mais il s'est davantage discrédité, puisque son président est également le chef du Comité pour la protection des journalistes d'Azerbaïdjan (aucun lien avec l'organisation basée à New York). Fin décembre 2010, le Comité a désigné le Président Aliyev comme un « ami des journalistes », ce qui a incité le précédent

---

[13] [http://fes.ge/images/Fes\\_Files/2011-Publ-AM/web\\_medialandscapes\\_eng.pdf](http://fes.ge/images/Fes_Files/2011-Publ-AM/web_medialandscapes_eng.pdf)

vainqueur, le leader de l'opposition, à rendre son prix.

### **Restriction de l'accès à Internet**

L'État monopolise les accès à Internet, et par conséquent, le pays compte uniquement 2 420 000 utilisateurs pour une population de plus de neuf millions.

Delta Telecom, une société d'Etat, conserve le monopole de la fourniture des accès à Internet, qu'elle redistribue à 30 fournisseurs locaux. Tout en gardant des tarifs d'abonnement élevés, Delta limite les capacités techniques et la vitesse d'Internet. Au milieu de l'année 2010, le travail des ONG a permis de réduire les tarifs de moitié, mais les prix demeurent encore beaucoup plus élevés que dans la région, alors que la qualité diminue<sup>[14]</sup>.

La limitation de la capacité technique et de la qualité de l'accès à Internet fait obstacle au développement des services sur Internet, le dernier espace d'indépendance et de liberté. La dernière véritable agence de presse indépendante, *Turan*, est en ligne, tout comme près de 10 chaînes de radio et de télévision web. Internet est la seule source permettant d'apprendre la vérité sur les événements.

Outre le harcèlement des blogueurs, plusieurs sites dont ceux du journal *Azadliq* et de certaines radios, ont été victimes de cyber-attaques lancées depuis l'intérieur du pays<sup>[15]</sup>.

---

[14] IREX Media Sustainability Index 2011

[15] Voir Chapitre 8, « La liberté d'expression en ligne »

# 10. Déontologie, professionnalisme et autorégulation des médias

---

par Adrien Collin, Chargé de projet à la *Fédération internationale des journalistes*<sup>[1]</sup>

## Le Code de déontologie

En septembre 2010, une version modifiée du Code de déontologie pour les journalistes azérbaidjanais a été lancée par le Bureau de l'OSCE en coopération avec le Conseil de la presse d'Azerbaïdjan<sup>[2]</sup>.

Le nouveau document met l'accent sur quatre principes : servir la vérité, l'exactitude et l'objectivité ; s'approcher respectueusement des sources d'information ; protéger l'honneur, la dignité et l'intégrité personnelle ; et protéger la réputation des journalistes et de leurs organisations.

Quinze mois après son lancement, les principaux problèmes de déontologie demeurent d'actualité dans les médias azérbaidjanais. Malgré les efforts déployés pour faire connaître le code, il est peu probable que ces principes aient une valeur autre que celle de lignes directrices, à moins que davantage de ressources puissent être investies en termes de surveillance, éducation et formation.

Le Conseil de la presse joue un rôle stratégique pour faire appliquer le Code. Il y a quelques années, il a mis en place une Commission des plaintes, mais malheureusement, cette commission fonctionne aujourd'hui à huis clos et refuse de rendre publiques ses délibérations. Ce manque de transparence altère sérieusement sa crédibilité, renforçant la défiance du public à l'égard du Conseil de la presse en tant qu'organisme d'autorégulation. L'influence politique à l'œuvre dans les médias et au sein même du Conseil de la presse ternit encore davantage l'image de ce dernier, et nombreuses sont les organisations de journalistes et de médias qui y voient un outil de contrôle gouvernemental.

Le Conseil de la presse s'est en outre engagé à établir une liste noire des organisations de médias qui ne respectent pas le nouveau code, ce qui n'a fait qu'accentuer la rupture entre ce dernier et la profession. La mise en place d'une telle liste noire des organisations de médias restreint la liberté d'expression. Cependant, le Conseil de la presse est toujours considéré par beaucoup comme le meilleur moyen de réglementer la profession, à condition que des changements majeurs soient mis en œuvre pour rétablir sa crédibilité.

## Professionnalisme des médias

Le professionnalisme et la déontologie demeurent un défi majeur pour les médias azérbaidjanais. En dépit des polémiques sur le Conseil de la presse, la plupart des personnes interviewées ont reconnu une amélioration générale des normes de déontologie et du comportement professionnel, survenue au cours des années en raison des nombreuses formations organisées au profit des journalistes. Un public qui exige une meilleure qualité journalistique, est également un facteur important et stimulant de changements futurs.

Même si des progrès ont été réalisés, les journalistes ne jouissent pas de la liberté nécessaire pour exercer leur profession de manière responsable. La qualité du journalisme azérbaidjanais est entravée par des ingérences politiques et hiérarchiques très marquées.

---

[1] Ce chapitre est basé sur les informations recueillies par la Fédération internationale des journalistes dans le cadre de son projet en cours, « Ethical Journalism Initiative Azerbaijan »

[2] <http://www.osce.org/baku/72214>

Les journalistes et rédacteurs en chef sont trop proches de leurs soutiens politiques, qu'il s'agisse de partis proches du gouvernement ou de l'opposition. Force est de constater que les journalistes sont tous confrontés dans leurs activités professionnelles à des formes similaires de contraintes, indépendamment du média concerné. Ce constat se vérifie tant pour les médias de l'opposition que pour les médias pro-gouvernementaux.

Il est essentiel pour les journalistes professionnels d'être considérés comme des acteurs indépendants et objectifs qui rapportent la vérité et ne défendent pas un intérêt politique particulier.

Or, le manque d'indépendance éditoriale et de normes professionnelles est patent dans les médias, alors que ces facteurs sont nécessaires pour assurer la participation du public dans le débat politique. Cela renforcerait les processus démocratiques et fournirait au public, ainsi qu'aux fonctionnaires, des informations nécessaires à un débat éclairé sur les politiques pertinentes.

### **Conditions de travail**

Les ingérences politiques dans le travail quotidien des journalistes ainsi que les conditions épouvantables dans lesquels de nombreux journalistes sont contraints de travailler, permettent d'expliquer la mauvaise qualité des principes déontologiques applicables à la profession. Depuis la mission du GIPA en Azerbaïdjan en septembre 2010, peu de mesures ont été prises pour remédier aux mauvaises conditions de travail des professionnels des médias. Les syndicats de journalistes ont redoublé d'efforts pour mettre la pression sur les employeurs afin qu'ils établissent des contrats de travail appropriés. Cette initiative a eu un impact limité : en vertu de ces contrats, les journalistes perçoivent un salaire minimum officiel. Mais des suppléments de salaire sont versés en espèces, ce qui permet aux employeurs de s'exonérer d'impôts.

Les employeurs s'acquittent souvent d'une partie des salaires par des paiements illégaux. Cette méthode permet également d'exercer une pression sur les journalistes afin qu'ils écrivent des articles sur certaines questions à l'ordre du jour des agendas politiques. Etant donné que les journalistes sont dépendants de leurs rédacteurs en chefs et que les décisions sont prises par ces derniers, les paiements non déclarés constituent un moyen efficace de porter atteinte à l'indépendance et aux standards déontologiques de la profession : aller à l'encontre de la décision du rédacteur en chef peut avoir un impact direct sur leur revenu mensuel.

Les syndicats et employeurs devraient s'allier pour mettre fin à ces pratiques qui créent un environnement de corruption dans la profession. L'échec du Ministère du travail pour faire observer le droit de travail explique les faibles pensions de retraite qui seront octroyées à des milliers de journalistes.

Tant que les journalistes seront obligés de travailler pour des salaires faibles et incertains et qu'ils ne bénéficieront pas d'emplois stables, le développement de normes professionnelles et déontologiques de qualité ne sera pas possible. De plus, tant que les journalistes seront embauchés et licenciés au gré de l'employeur, ils ne seront pas en mesure de demander le respect de leur indépendance professionnelle.

Le professionnalisme est étroitement lié à une amélioration de la situation financière des médias



indépendants et de l'opposition. De nombreux titres indépendants et d'opposition en Azerbaïdjan n'ont aucune viabilité financière en raison de la pression que les autorités exercent sur les annonceurs publicitaires, qui craignent des représailles. Ces titres ont donc des recettes publicitaires très faibles. Le faible volume du marché de la publicité et la diffusion limitée de la presse écrite constituent également des contraintes financières fortes. Aucun progrès n'a été signalé dans ces domaines.

### **La nécessité d'une réforme**

La communauté des journalistes en Azerbaïdjan a déclaré que seules les initiatives de tous les acteurs des médias permettraient d'aboutir aux réformes nécessaires et au développement d'un journalisme professionnel.

Pour ce faire, un groupe de travail interprofessionnel devrait être créé. Il sera chargé de réformer les médias dans le pays. Le groupe de travail devrait inclure tous les secteurs du paysage médiatique : les employeurs, les rédacteurs en chef, les journalistes, leurs syndicats, les ONG de médias et le Conseil de la presse. Cet organe devrait mettre en place une stratégie pour une réforme des médias à long terme, comprenant des lignes directrices sur l'indépendance des rédactions, leur statut, les instruments d'autorégulation, une propriété structurée et pluraliste des médias ainsi que des conditions de travail conformes aux normes internationales.

# 11. Le problème d'image de l'Azerbaïdjan

par Mike Harris, Chef d'Advocacy of *Index on Censorship*

Le gouvernement de l'Azerbaïdjan et ses alliés travaillent de manière intensive pour promouvoir le pays comme un Etat moderne, ouvert vers l'extérieur et offrant des possibilités d'investissement pour les sociétés multinationales. Selon le magazine *Contact*, diffusé sur Internet, le budget du gouvernement pour la promotion de l'Azerbaïdjan s'élevait en 2011 à 30 000 000 AZN<sup>[1]</sup>. Il s'agit probablement d'une sous-estimation, car les alliés du régime, tels que Kamaladdin Heydarov, l'une des personnes les plus riches du pays, parrainent des organisations faisant la promotion de l'Etat telles que la Société européenne de l'Azerbaïdjan (« LSEA »).

Les autorités azerbaïdjanaises travaillent particulièrement dur pour influencer les opinions au sein de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), la branche politique du Conseil de l'Europe (CdE). Compte tenu de l'importance de son rôle dans le rapprochement des États de l'ex-Union soviétique et de l'Union européenne, l'absence de règles de déontologie encadrant le comportement de ses membres est préoccupante. Il n'existe ainsi aucune obligation pour les parlementaires de déclarer leurs intérêts. Ils ne doivent déclarer un intérêt que par voie orale lors d'un débat. Seuls quatre des quarante-sept Etats membres européens ont instauré des restrictions légales en matière de lobbying. L'ancien Président de la Commission des questions politiques, Goran Lindblad, est un lobbyiste. Après avoir perdu son siège lors des élections législatives en Suède, cet ancien co-rapporteur sur l'Arménie a été engagé comme un « lobbyiste sur contrat » par LSEA. Les Arméniens ont décrit cette décision comme une « honte ». Lindblad a continué d'utiliser son laissez-passer de l'APCE pour entrer dans le bâtiment et s'est même présenté au dîner d'un groupe politique, aux côtés de ses anciens collègues, alors qu'il était payé par LSEA. Son influence est notable<sup>[2]</sup>.

Un autre ancien délégué de l'APCE, l'Allemand Eduard Lintner, Président de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme de l'APCE de 2002 à 2005 et membre de la Commission de l'APCE pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe, est lui aussi devenu un lobbyiste des intérêts azerbaïdjanais. L'importance de son rôle dans les rapports du Conseil de l'Europe sur la situation des droits de l'homme en Azerbaïdjan a fait de lui le candidat parfait pour la « Société pour la promotion des relations entre l'Allemagne et l'Azerbaïdjan », un groupe de lobbying situé à Berlin et financé par l'Azerbaïdjan. Selon *Der Spiegel*, Lintner s'est retiré de la Commission en estimant que les autres membres étaient trop rigoristes en dénonçant les violations des droits de l'homme, là où il préférerait « escorter [l'Azerbaïdjan] en lui offrant son soutien ». Des groupes de défense des droits de l'homme et des coalitions telles que le GIPA ont été confrontés à des obstacles dans leur volonté de discuter du comportement de l'Azerbaïdjan dans différents débats et dans leurs tentatives de mettre ce pays face à ses responsabilités en matière de droits de l'homme par le biais de l'APCE.

L'influence de l'Azerbaïdjan au sein du Conseil de l'Europe lui donne de la marge pour contourner les règles. Christoph Strässer, délégué allemand de l'APCE et Rapporteur spécial chargé d'examiner la situation des prisonniers politiques en Azerbaïdjan, s'est vu refuser un visa d'entrée dans le pays pour y effectuer une mission d'enquête<sup>[3]</sup>. Ce refus a irrité les parlementaires allemands qui ont alors rédigé une résolution au sein du Comité du Bundestag sur les droits de

[1] <http://www.contact.az/docs/2011/Social/122113200en.htm>

[2] *Private Eye*, "Council of Despair", 16 août 2011

[3] Voir Chapitre 4, « L'utilisation politique de la loi pour faire taire la liberté d'expression »

l'homme et l'aide humanitaire, exigeant qu'un visa d'entrée soit accordé à Strässer. L'influence du gouvernement de l'Azerbaïdjan en Allemagne est telle (voir ci-dessous) que l'existence du projet de résolution a été divulguée à l'Ambassadeur de l'Azerbaïdjan en Allemagne<sup>[4]</sup>.

### La société européenne de l'Azerbaïdjan

LSEA, basée à Londres, est l'une des opérations de lobbying les plus habiles et les mieux financées d'Europe. Taleh Heydarov est le président de LSEA. C'est le fils de Kamaladdin Heydarov. Dans un câble de l'Ambassade des Etats-Unis divulgué par Wikileaks, ce dernier est décrit comme une personne peut-être « plus puissante que le Président lui-même... A l'intérieur du pays, Heydarov contrôle des richesses et des actifs plus visibles que ceux du Président »<sup>[5]</sup>. Cette information explique comment Heydarov a construit son réseau de pouvoir (à partir de son poste de président du Comité national des douanes et de sa position actuelle de Ministre des situations d'urgence). Ce réseau comprend une unité paramilitaire dotée d'une batterie de défense anti-aérienne, une unité d'inspecteurs capables de stopper tout projet de construction dans le pays qu'ils considéreraient « dangereux », et un Airbus A319 familial. Le câble cité par Wikileaks poursuit en expliquant la structure de l'entreprise. « Une grande partie des activités de la famille appartiennent aux groupes d'entreprises 'Gilan', 'Qabala' [...] ou 'United Enterprises International' », impliqués dans les secteurs de la construction, du tourisme, de la banque et qui détiennent aussi le monopole du marché des jus de fruits. Toutes ces sociétés sont enregistrées à la même adresse que LSEA, laquelle est décrite comme « une filiale » d'United Enterprises International.

Au vu de la situation notoirement déplorable des droits de l'homme en Azerbaïdjan, les députés britanniques devraient se poser la question de savoir qui est derrière toute organisation engagée dans du et proposant aux députés des « missions d'enquête ». Pourtant, le député Mark Field a effectué deux voyages d'une valeur de 6 000 livres sterling (GBP) pour LSEA. En mai 2011, il a été rejoint lors d'une mission par les députés Bob Blackman et Stephen Hammond et par l'ancien ministre des Sports, actuellement député du parti travailliste, Gerry Sutcliffe : le tout pour un coût de 3 500 GBP par député, assumé par LSEA. Mark Field est également intervenu comme « consultant » pour LSEA sur les questions culturelles, économiques, diplomatiques et politiques dans la région du Caucase du Sud, facturant 166 GBP l'heure. Field a expliqué en 122 mots sur son site Web personnel dans quelle mesure il avait utilisé ses allocations de député et son propre portefeuille pour financer son abonnement Sky Digital. Mais pas un mot sur son contrat avec LSEA, dont il a estimé qu'il lui rapporterait entre 5 000 et 10 000 GBP pour la seule année 2012<sup>[6]</sup>.

À la fin de 2011, une motion parlementaire (« *Early Day Motion* ») a été déposée à la Chambre des communes pour féliciter l'Azerbaïdjan à l'occasion du 20ème anniversaire de son indépendance<sup>[7]</sup>. A une seule exception, tous les principaux commanditaires de la motion se

[4] <http://www.spiegel.de/international/world/0,1518,806769,00.html>

[5] <http://www.guardian.co.uk/world/us-embassy-cables-documents/250614>

[6] <http://www.markfieldmp.com/>

[7] <http://www.parliament.uk/business/publications/business-papers/commons/early-day-motions/edm-detail1/?session=2010-12&edmnumber=2204>

sont vus offrir des voyages en Azerbaïdjan, payés par LSEA. Taleh Heydarov jouit d'une influence considérable au Royaume-Uni. En 2009, il fut présenté aux Princes William et Harry au Club de Polo de Beaufort dans le Gloucestershire. LSEA emploie elle-même du personnel influent appartenant à l'establishment politique britannique. L'un des principaux lobbyistes de LSEA, Lionel Zetter, est l'ancien Directeur général des services de suivi parlementaires et l'auteur d'une série de portraits de chacun des parlementaire élu<sup>[8]</sup>.

## Allemagne

L'Azerbaïdjan déploie également d'importantes activités de lobbying en Allemagne. Les autorités azerbaïdjanaises ont ainsi engagé l'agence de relations publiques Consultum Communications, basée à Berlin<sup>[9]</sup>. Son directeur, Hans-Erich Bilges, est l'ancien rédacteur en chef de *Bild*, le journal le plus lu en Allemagne. La société a également conseillé les gouvernements autoritaires du Bélarus et du Kazakhstan.

Le 29 septembre 2011, un gala a eu lieu au Musée historique allemand de Berlin pour célébrer le 20ème anniversaire de l'indépendance de l'Azerbaïdjan. Des personnalités importantes de la scène politique y ont assisté, dont l'épouse du président de la République de l'époque, Christian Wulff, l'ancien Ministre des affaires étrangères Hans-Dietrich Genscher (1982-1992), et l'ancien Ministre de l'économie Michael Glos (2005-2009). Genscher et Glos sont membres du Conseil d'administration de Consultum.

« Je ne me serais jamais rendu [à un tel événement] », a déclaré Markus Löning, le Commissaire aux droits de l'homme du gouvernement allemand. La députée allemande Marina Schuster, a convenu: « le comportement de l'Azerbaïdjan frôle ici l'impudence. Ce genre de lobbying va bien au-delà de ce qui est acceptable »<sup>[10]</sup>.

Les activités de LSEA se reflètent dans l'initiative des autorités azerbaïdjanaises, qui ont invité des parlementaires allemands à visiter le pays à l'occasion de voyages, décrits comme « pseudo-académiques » par la députée allemande Viola von Cramon. En septembre 2011, un groupe de politiciens allemands, dont Karl-Georg Wellmann et Stefan Liebich, a visité l'Azerbaïdjan. Ils ont voyagé en classe affaire, ont bénéficié d'un hébergement dans un hôtel de luxe et d'un dîner de gala. Ils ont assisté à un discours prononcé par le Président Aliyev<sup>[11]</sup>.

La campagne de propagande s'étend à la publication d'un magazine de mode et d'art, appelé *Bakou*. *Bakou* est édité par Leyla Aliyeva, la fille aînée du président de l'Azerbaïdjan, et publié par Conde Nast. Le magazine a un tirage initial de 20 000 exemplaires et est distribué dans des pays importants comme le Royaume-Uni, la France et les États-Unis<sup>[12]</sup>. Le magazine est si

---

[8] <http://www.telegraph.co.uk/news/worldnews/wikileaks/8299344/WikiLeaks-William-Harry-and-the-Abramovich-of-Azerbaijan.html>

[9] <http://www.handelsblatt.com/politik/international/auf-investorensuche-oh-wie-schoen-ist-aserbajdschan/6125260.html>

[10] <http://www.spiegel.de/international/world/0,1518,806769,00.html>

[11] Ibidem

[12] <http://www.mediaweek.co.uk/news/1077517/CondE-Nast-publish-international-edition-Baku-magazine/>

généreusement financé qu'il est imprimé dans sa propre police<sup>[13]</sup>. Avec ses annonces publicitaires des marques de luxe Tiffany & Co, Dior et Bulgari (qui possèdent toutes des titres en Azerbaïdjan) et ses articles sur des artistes du graffiti et la culture alternative, le magazine donne l'impression d'un Azerbaïdjan pluraliste, à l'aise avec les valeurs occidentales.

L'Azerbaïdjan consacre beaucoup d'efforts et de ressources pour corriger son image masquer ses violations des droits de l'homme. Il a exercé un lobbying intense au Conseil de l'Europe et au niveau de gouvernements nationaux afin de convaincre les parlementaires que l'absence de la liberté des médias et l'existence de prisonniers politiques n'étaient pas des sujets particulièrement dignes d'attention – ou qu'ils pouvaient se justifier par le conflit au Nagorno Karabakh. Cette déformation de la vérité rend le travail des défenseurs des droits de l'homme encore plus difficile. Cependant, en mettant en lumière les méthodes du gouvernement et de ses partisans, la société civile peut riposter plus efficacement.

---

[13] <http://www.swisstypfaces.com/type-services/exclusive-typefaces/baku-international/>



## 12. Conclusion

---

Au vu des tendances présentées dans ce rapport, il existe un fossé entre les obligations internationales de l'Azerbaïdjan dans le domaine de la liberté d'expression, et la protection de ce droit en pratique. L'écart entre l'image habilement promue par le gouvernement et la réalité du terrain est tout aussi important. De même qu'il est de plus en plus difficile de concilier ces deux images très différentes de l'Azerbaïdjan, il n'est plus possible, pour les acteurs internationaux qui y ont des intérêts, d'ignorer la situation réelle du pays.

Une question revient souvent dans les discussions avec les journalistes, les défenseurs des droits de l'homme et les militants politiques azerbaïdjanais : que se passera-t-il après l'Eurovision ? Ceux qui s'attachent à profiter de cette brève période d'intérêt des médias étrangers pour faire connaître la vérité sur l'Azerbaïdjan craignent des représailles une fois que l'attention internationale sera retombée. C'est une préoccupation d'autant plus légitime que certains d'entre eux ont déjà été pris pour cible par les autorités.

Le GIPA espère que ce rapport incitera la communauté internationale à redoubler d'efforts pour suivre l'évolution de la liberté d'expression en Azerbaïdjan et mettre les autorités face à leurs responsabilités – dès maintenant, mais aussi sur le long terme. Sans une attention permanente portée aux questions soulevées dans ce rapport et un soutien solide pour les voix indépendantes en Azerbaïdjan, la vérité risque, en effet, de devenir une denrée rare.

# Annexe 1 – Liste des acronymes utilisés dans le rapport

---

AZN	Nouveau manat de l’Azerbaïdjan
CdE	Conseil de l’Europe
CEDH	Convention européenne des droits de l’homme
CourEDH	Cour européenne des droits de l’homme
COE	Centre d’observation des élections
OEED	Centre d’observation des élections et des études sur la démocratie
GBP	Livre sterling britannique
PIDCP	Pacte International sur les droits civils et politiques
FGI	Forum sur la gouvernance de l’Internet
GIPA	Groupe international de partenariat pour l’Azerbaïdjan
ILSJ	Institut pour la liberté et la sécurité des journalistes

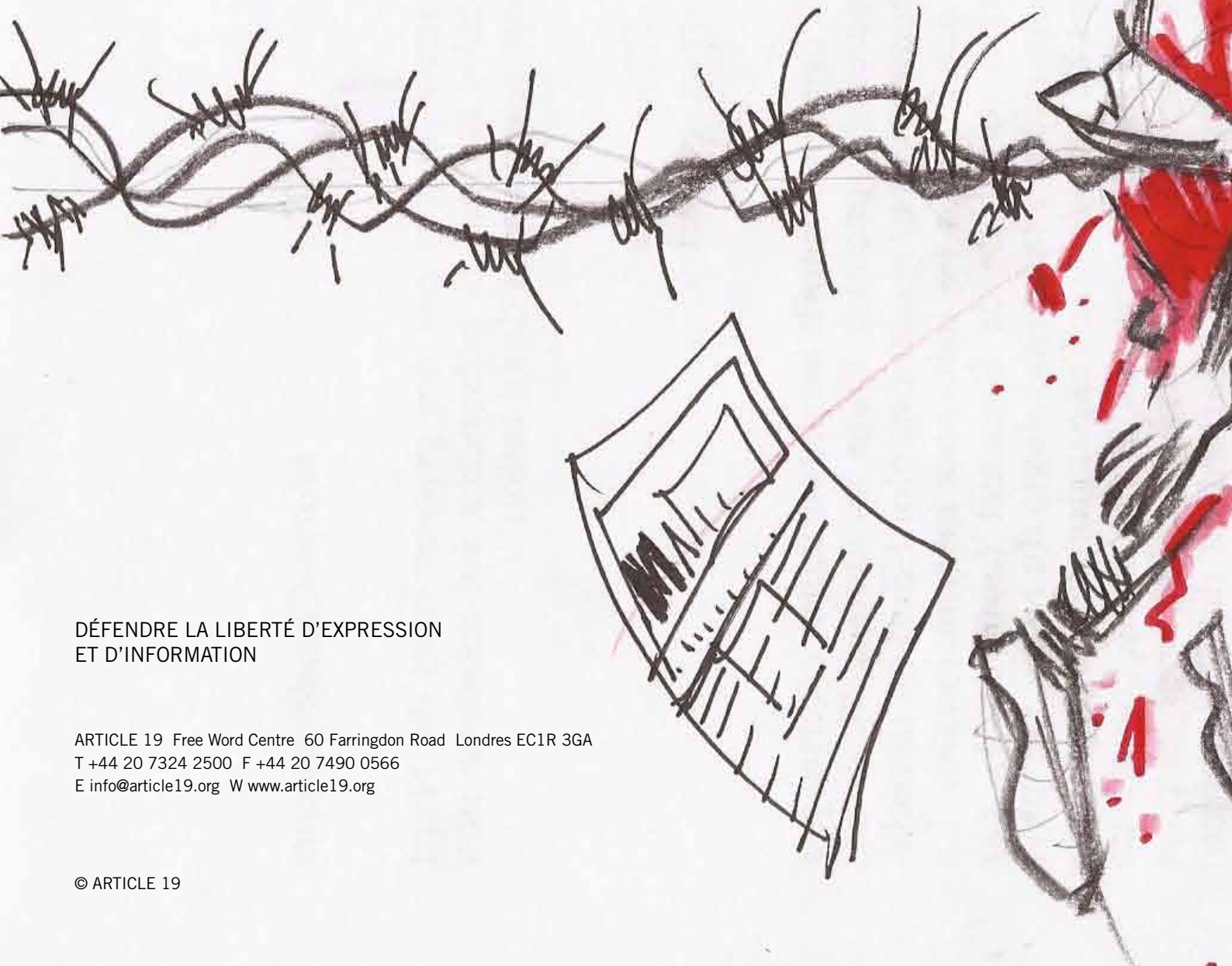


IDM	Institut des droits des médias
ONG	Organisation non gouvernementale
BIDDH	Le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
APCE	Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe
MP	Membre parlementaire
RFE/RL	Radio Free Europe/Radio Liberty
SEPDA	Société étatique pétrolière d'Azerbaïdjan
LSEA	La société européenne d'Azerbaïdjan
DUDH	Déclaration universelle des droits de l'homme
ONU	Organisation des Nations Unies





Mübarizə  
davam  
edir ...



DÉFENDRE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION  
ET D'INFORMATION

ARTICLE 19 Free Word Centre 60 Farringdon Road Londres EC1R 3GA  
T +44 20 7324 2500 F +44 20 7490 0566  
E info@article19.org W www.article19.org